PEMBROKE

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

VOL. II, NUMÉRO 6 — Le numéro, 5 sous. — "Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".—*Racine.* — Sudbury, Ont., jeudi, 15 juillet 1943

Lettre d'Ottawa

CROYANT FORT ETRE UN REALISTE, LE MINISTRE DE LA JUSTICE JETTE LA PROIE POUR L'OMBRE

M. St-Laurent ,toutefois, dit de grosses vérités à ses collègues de langue anglaise au parlement.—M. King et les ministres anglo-canadiens ont leur part du plat.—Le ministre de la Justice défend son bill avec une argumentation sophistique.—Le discours de M. St-Laurent risque de faire perdre des votes à M. Nixon.—Le Québec protestera-t-il jusqu'au parlement anglais?

(De notre correspondant particulier)

Ottawa.—Dans l'espoir de mettre fin le plus tôt possible à la session, le gouvernement King passe en vitesse son programme législatif. Voilà plus de cinq mois que les députés pérorent. Il s'est perdu énormément de temps. Du verbiage, il y en a eu tant qu'on a voulu. Les députés doivent maintenant siéger l'avant-midi, l'après-midi et le soir, par une chaleur écrasante, s'ils veulent finir la session avant le mois d'août. La Chambre des communes a passé, en quelques heures, le bill suspendant la redistribution des sièges électoraux. Puis, elle a adopté les crédits de guerre des ministères de l'Agriculture et des Finances. Pendant que les Alliés envahissaient la Sicile, elle a commencé l'étude des crédits du ministère des Affaires étrangères. Les députés ne tiendront pas longtemps à ces travaux forcés, si la température demeure aussi accablante.

C'est le bill remettant après la guerre le remaniement de la carte électorale qui a provoqué les réactions les plus vives. On sait en quoi consiste cette mesure. Les dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du nord exigent que, immédiatement après chaque recensement décennal, la représentation des provinces à la Chambre des communes soit répartie de nouveau. Or, le gouvernement King, après avoir inséré dans le discours du Trône, une mesure à cet effet, a décidé de revenir sur ses pas. Il juge maintenant qu'il vaut mieux remettre après la guerre cette nouvelle répartition. Un amendement à la Constitution s'imposait donc. Il demande au Parlement anglais d'amender notre Constitution, pour qu'il ne soit pas nécessaire "de rajuster la représentation des provinces à la Chambre des communes, en conséquence des résultats du recensement fait en l'an mil neuf cent quarante et un, avant la première session que le Parlement du Canada tiendra après la cessation des hostilités entre le Canada et le Reich allemand, le Royaume d'Italie et l'Empire du Japon".

UN COUP DE FORCE

M. King avait pris ses dispositions pour réduire la longueur du débat au minimum et supprimer tout amendement. M. King avait décidé d'avance de proposer la question préalable après que les chefs de parti auraient pris la parole. La question préalable est une motion privilégiée. Tant qu'elle n'est pas résolue, elle exclut tout amendement à la question principale et elle est posée en ces termes: "Que cette question soit maintenant mise aux voix". Si la question préalable est décidée affirmativement, la question initiale doit être aussitôt mise aux voix, sans amendement ni débat.

Cette méthode de refuser à un député l'opportunité de soumettre un amendement, bien que régulière, a toujours été sévèrement critiquée et condamnée par les libéraux, comme une sorte d'abus d'autorité, un abus de force de la majorité envers la minorité.

C'est un signe des temps que M. King, membre d'une génération de libéraux qui ont énergiquement condamné, en plusieurs occasions, l'application de cette règle autoritaire, ait jugé à propos de l'invoquer luimême contre une minorité, et plus particulièrement contre certains représentants de la province de Québec. En recourant à ce procédé, M. King fait un pas de plus en s'éloignant des théories de l'ancien Parti libéral pour adopter des idées et systèmes qu'il combattait avant 1939.

Le premier ministre laissa la parole au leader du Parti conservateur progressiste et à celui de la C.C.F., après que le ministre de la Justice eut présenté son bill. Mais, sans égard pour le leader de la Démocratie nouvelle, il se leva immédiatement, après M. Coldwell, pour proposer la question préalable. M. King aurait peut-être laissé le leader de la Démocratie nouvelle s'exprimer, si le discours de M. St-Laurent n'eût pas produit l'effet qu'il causa en Chambre. Mais, devant la réaction produite par le discours du ministre de la Justice, M. King se leva en hâte et bloqua toute possibilité de soumettre un amendement à la motion principale. Cette procédure était un coup de force contre l'opinion minoritaire de la Chambre, une sorte de bâillon que le premier ministre lui imposait.

UN DISCOURS FORT DISCUTE

Mais c'est le discours de M. St-Laurent qui a mis le feu aux poudres. Les Anglo-Canadiens en sont vivement mécontents, tant chez les libéraux que chez les conservateurs progressistes. Le premier ministre lui-même, rapporte-t-on, n'a pas prisé la manière de procéder de M. St-Laurent, de même que les ministres anglo-canadiens. C'est au milieu d'un profond malaise, que la Chambre a écouté l'exposé du ministre de la Justice. Le leader de l'Opposition officielle intervint, à plusieurs reprises, pour protester que certaines considérations de M. St-Laurent ne se rapportaient pas directement au bill soumis à l'étude. M. Glen, président de la Chambre, rappela, une fois, M. St-Laurent à l'ordre, lorsqu'il pria les députés de s'en tenir aux arguments qui découlaient de la résolution et de ne pas introduire des sujets étrangers à la question.

Qu'est-ce que M. St-Laurent a dit? Au lieu de s'en tenir strictement à la résolution elle-même, afin de ne pas soulever de sujets contentieux aux yeux du gouvernement et de la majorité anglo-canadienne de la Chambre, le ministre de la Justice a voulu étudier le problème en soi de la redistribution des sièges électoraux. Il a soutenu que la loi constitutionnelle était, à ce sujet, injuste, parce qu'elle n'accordait pas suffisamment de députés au Québec, qu'elle en donnait trop à l'Ontario, qu'elle ne traitait pas convenablement certaines provinces de l'Ouest. Si on refaisait la carte électorale, d'après la loi constitutionnelle en vigueur, ce serait commettre une injustice envers le Québec, le Manitoba et la Saskatchewan, et accorder trop de députés à l'Ontario. Pour rendre justice aux provinces lésées dans leurs droits, aux dépens d'Ontario, il faudrait reviser la loi constitutionnelle elle-même. La Chambre comprendra immédiatement ce que serait la situation si, en ce moment, on tentait de modifier la constitution de façon à accorder, entre autres choses, une plus forte représentation à Québec au Parlement de la nation. Point n'est besoin d'une imagination très fertile pour prévoir la possibilité de graves controverses raciales et religieuses autour de toute proposition tendant à réduire le nombre de représentants ontariens en cette Chambre, de manière à assurer aux représentants du Québec une plus forte influence sur les décisions prises.

En un mot, ce n'était pas, d'après M. St-Laurent, l'heure de toucher à la carte électorale dans le but de trouver un régime permanent de représentation équitable des provinces en cette Chambre. Le ministre de la Justice était convaincu que, en raison de la prédominance de l'élément de langue française dans le Québec et de l'élément de langue anglaise ailleurs, toute tentative en ce sens provoquerait de profondes dissensions d'ordre racial et religieux. Le ministre de la Justice parla brièvement aussi du mouvement de migration des opulations et de l'absence de certains députés en service militaire. Mais son principal argument fut que la loi constitutionnelle, telle qu'elle est, est injuste pour le Québec et certaines provinces de l'Ouest au profit de l'Ontario et que remanier la carte électorale, en ce moment, sans établir un nouveau mode de représentation de nature à corriger ces injustices, c'est les perpétuer. D'autre part, cette revision de la loi constitutionnelle, si on la faisait maintenant, déclencherait des dissensions profondes d'ordre religieux et racial. En conséquence, devant le devoir actuel de guerre, il valait mieux remettre après la guerre toute législation touchant à la carte électorale.

UN PLAT BIEN SERVI

M. St-Laurent compara cette revision aux questions du choix d'un drapeau national et d'un hymne national en temps de guerre. Bien qu'il soit convenable et utile que le Canada ait un drapeau national et un hymne national, on ne peut toucher à ces questions sans soulever de graves controverses. Il s'est arrangé pour défendre les nôtres dans les forces armées. A ce sujet, il affirma que 35 pour 100 de l'armée canadienne outre-mer sont d'origine française. M. St-Laurent parla également du caractère fondamental de la constitution et du bilinguisme au parlement fédéral. Ce que le ministre de la Justice a dit sur ce dernier point constituait une condamnation non seulement des députations fédérales anglo-canadiennes deuis la confédération, mais de la présente, en particulier des ministres anglo-canadiens, ses propres collègues. M. St-Laurent leur a simplement dit, d'une manière indirecte sans doute, que la députation anglo-canadienne depuis la confédération, comme celle d'aujourd'hui, les ministres y compris, ne fait pas ce qu'elle devrait pour donner effet au bilinguisme de la constitution au parlement canadien.

(Suite à la dernière page)

Possession illégale de peaux de castor

Simon Lebovitz, de Foleyet, a dû payer une amende de $1,640 et les frais, mardi après-midi à Foleyet pour possesion illévale de 41 peaux de castor. Lebovitz a été trouvé coupable par le magistrat William Cooper, de Sudbury, qui a imposé l'amende, la plus lourde jamais imposée pour une offense pareille. C'et deux fois l'amende habituelle, car Lebovitz est un récidiviste. L'acusation a été portée par L. S. Hemhill du département des pêcheries de l'Ontario. L'accusé avait le choix de cinq jours de prison pour chaque accusation. Ceci aurait gardé Lebovitz 205 jours à l'ombre, s'il avait décidé de ne pas payer l'amende.

Moins de dommages par le feu

Les pertes par le feu, au mois de juin 1943, affichent une hausse de $11,075 sur celles du même mois l'an dernier. Cette annonce a été faite par le département des incendies de Sudbury. Il n'y a eu aucune perte le mois dernier. Il y a eu 19 alertes. Quatre des feux étaient éteints avant que les camions arrivent. L'incendie du mois de juin 1942 avait été causée par une explosion dans l'édifice Morrison.

Chez les Chevaliers

Le R. P. E. M. Skillen, vicaire à l'église Christ the King, a été nommé Grand Chevalier des Chevaliers de Colomb. Il a été élu à l'élection annuelle des officiers tenue jeudi soir. Les autres officiers élus sont E. Grouette, le R. P. E. J. Hussey, A. J. Dediana, L. E. Maloney, G. Biondi, J. J. McCaffrey et autres.

La ville devra signer un contrat

La ville apprend qu'elle devra signer un contrat avec l'arrondissement McKim, pour pouvoir fournir l'eau et les égouts aux territoires en dehors de la ville. La question a été réglée par les autorités provinciales lorsque J. J. Mackey a proposé un contrat annuel pour l'eau et les égouts dans son arrondissement sur la rue Regent. Son projet qui pourvoit à la construction de 10 maison a été retardé en attendant l'approbation d'une subdivision par les ingénieurs de la ville et de l'arrondissement. Une nouvelle loi passée à la dernière session de la législature permet à une municipalité d'inclure un impôt pour les égouts avec celui de l'eau.

Un comité est formé à Sudbury

"Les amis du journal"

Mardi de la semaine dernière, un bon groupe d'amis se réunissait dans la résidence de M. J.-R. Marcotte, pour former enfin un comité dans le but de promouvoir l'"Ami du Peuple."

C'était la réponse à la lettre que MM. Albert Marcotte et J. Rathwell avaient fait paraître dans l'"Ami du Peuple" du 13 mai. Elle demandait à ceux qui avaient à coeur l'oeuvre entreprise par le journal de s'organiser en vue de le répandre le plus possible. Voici le résultat de l'élection: président, M. Albert Marcotte; v.-président, M. L. Prévost; secrétaire, M. Gaston Adam; conseillers: Mlle Yvonne Charette, M. Eddie Lalonde. Etaient présents à l'assemblée MM. J.-R. Marcotte, Rathwell, R. Vigneault, Fortin et d'autres dont les noms nous échappent.

Après l'organisation du comité, on discuta des moyens à prendre pour que l'"Ami du Peuple" puisse se répandre davantage par des abonnements et augmenter les annonces que ses pages renferment. Car, comme le disait l'un des assistants, c'est par l'annonce sur tout que le journal peut se faire connaître et prospérer.

Le président, M. Albert Marcotte, appuya sur le fait que ce comité était ouvert à tous ceux qui veulent travailler à l'avancement de cette oeuvre française par excellence dans notre région. Il faut, dit un autre, qu'il continue ce qu'il a si bien commencé et c'est à des amis "Les Amis du journal" à qui il revient de le faire.

On formula l'espoir que ce premier comité soit un exemple à d'autres paroisses de la région pour que de partout dans le nord-Ontario surgissent les "Amis du journal."

Enumérateur en chef

Le comité d'élection du district a nommé Michel Collin, de Sudbury, comme énumérateur en chef. Sa nomination a été annoncé à la suite d'une assemblée dans la cour de Sudbury. Le juge Edmond Proulx présidait et les autres membres présents sont F. D. Wilkins, Bruno St-Pierre et autres. Mme K. Coates fut nommée secrétaire. L'officier rapporteur pour Sudbury, T. M. Mulligan, a annoncé qu'à date on a déjà reçu plus de 100 demandes pour l'ouvrage d'énumérateur.

Grosse récolte de bleuets

Des centaines de paniers de bleuets seront sur le marché de Sudbury avant longtemps. Voilà la prédiction faite par les marchands qui ont déjà reçu leurs premiers envois. Ils prédisent que la récolte sera bonne. Avec les conditions idéales pour les bleuets cette année, on s'attend que la récolte dans le district sera très bonne. Il y a seulement une chose, il y a moins de monde pour faire la cueillette.

Il va assister à la convention des libéraux

L'honorable Harry C. Nixon, premier ministre de l'Ontario, assistera à la convention libérale pour le district de Sudbury. J. W. Cooper, qui représente le district de Sudbury à la Législature en a fait l'annonce. En plus de M. Nixon, les orateurs seront Lionel Chevrier, m.p. pour Stormont, le secrétaire parlementaire pour l'honorable C. D. Howe, W. L. Miller, m.p.p., dans le gouvernement, Algoma-Manitoulin, le Dr J.-R. Hurtubise, m.p. pour Sudbury et M. Cooper. La convention aura lieu à 2 heures, l'après-midi du 15 juillet, dans la salle Ste-Anne. Et il y aura assemblée publique le soir même, dans la même salle.

Ils gagnent les médailles

Chaque année, le Club Lions présente une médaille d'or à l'élève le plus méritant de chaque huitième année des écoles primaires de Sudbury. La présentation de ces médailles eut lieu au Parc "Athletic" le 1er juillet. Voici les noms des élèves de nos écoles séparées françaises qui furent les heureux gagnants: Liliane Chrétien et Roland Lanthier, école St-Louis de Gonzague. Rita Bradley et Eloi Lavoie, école Nolin. Nos félicitations aux heureux gagnants.

La ville accusée de négligence

A la suite d'un accident survenu la semaine dernière, M. et Mme Lennus Dubreuil, de 150 rue Montagne, ont accusé la ville de négligence. Leur fils, Denny, âgé de 4 ans, s'est brûlé un pied, lorsqu'il l'a plongé dans un creuset de plomb chaud. Les parents disent qu'on n'a laissé personne pour garder le creuset au coin des rues St-Joseph et Montagne. R. H. Martindale, surintendant du département nie la responsabilité pour l'accident. Il a déclaré que les revendications de M. et Mme Dubreuil ne sont pas exactes. Il ajoute qu'on a exagéré les blessures du garçonnet. Le maire Beaton est d'avis qu'on pourrait mêler l'incident à la politique. On a mis la chose entre les mains de la compagnie d'assurance.

Il souffre de paralysie

Un prospecteur dans le district de Sudbury depuis plusieurs années, Sam Leblanc, a été amené à l'hôpital en avion. On rapporte qu'il a subit une attaque de paralysie il y a quelque temps. Bill Tweed, du département des forêts de l'Ontario, a piloté l'avion qui a amené Leblanc à l'hôpital. Tweed venait à peine d'atterrir à Gogama le matin au cours de son ouvrage pour le département des forêts. M. Leblanc travaillait dernièrement pour la commission hydro-électrique à Gogama. Les autorités de l'hôpital disent que sa condition est grave.

Le Dr P.-E. Laflamme est le nouveau président de l'association libérale de Sudbury. Il a été élu à une assemblée spéciale, dans la salle Ste-Anne. Il a remplacé le Dr J. F. McCullough, président de l'association depuis 1937. On a choisi un exécutif presqu'entièrement nouveau, durant l'assemblée auquelle a assisté plus de cent membres du parti.

La Femme et son Foyer

Les grandes familles, une bénédiction du Ciel

Au Canada français, les théories de l'eugénisme et du contrôle des naissances n'ont pas exercé les ravages dont ont aujourd'hui à se plaindre les pays européens qui s'y sont adonnés. Chez nous, les grandes familles sont toujours entourées du respect et de l'admiration de tous. Cependant, en dépit d'une augmentation des naissances, résultat direct de l'augmentation des mariages, on constate maintenant la propagation d'une fausse opinion chez beaucoup de gens qui souhaitent, semble-t-il, une limitation des naissances dans le but d'éviter les difficultés matérielles qui pourraient surgir après la guerre pour les foyers à nombreuse progéniture. Sans doute, il est pénible pour un père de songer qu'il peut donner la vie à un petit être qui, dans vingt ans, sera peut-être aux prises avec les mêmes problèmes que la génération d'aujourd'hui. Il n'est pas agréable d'élever des enfants avec sollicitude et de veiller à leur éducation et à leur instruction pour les voir ensuite condamnés à aller se faire bêtement éventrer sur les champs de bataille étrangers.

Mais il faut songer à la grandeur de la race. Il faut aussi et surtout songer à la bénédiction que Dieu dispense aux familles nombreuses. Jamais on n'a vu une grande famille mourir de faim. La providence a toujours augmenté les ressources des chefs de famille dont le nombre allait sans cesse croissant. Il ne faut pas désespérer de l'avenir. La bénédiction du Ciel vous aidera sûrement à passer à travers les crises, quelles qu'elles soient, si vous avez toujours obéi à la volonté céleste. Que Dieu vous guide et vous donne le courage d'accepter de remplir les desseins insodables qu'Il a formés à votre sujet.

JEANNE

"Le Temps"

Un peu d'imagination

Nos bonnes jardinières qui passent de nombreuses heures, chaque jour de l'été, à sarcler, piocher, arroser, se rendent-elles bien compte de la valeur nutritive des légumes récoltés dans leur jardin?

La carotte, par exemple, originaire du Midi de l'Europe, contient de neuf à douze pour cent de sucre; de la carotine qui joue un grand rôle dans le procédé de la respiration, du glucose et des albuminoïdes.

La betterave, riche aussi en sucre, paraît avoir été d'abord introduite d'Italie en France. Ensuite, elle s'est développée surtout en Angleterre, dans le Nord de la France, en Allemagne, en Pologne et en Tchécoslovaquie. Elle exige une terre riche, argilo-sableuse. Sa culture enrichit le terrain, surtout à cause de l'engrais qu'elle nécessite.

Originaire des Andes, la tomate est l'un des aliments les plus nutritifs récoltés au jardin. Aussi l'a-t-on placée au premier rang, dans les Règles officielles de l'Alimentation, parmi les aliments qu'il faut absorber chaque jour.

Tous les légumes d'ailleurs, mêmes les plus familiers, apporteront la meilleure contribution possible à votre alimentation, ajoutés à la viande, accompagnant omelettes ou poisson, ou servis sous forme de salades.

Les salades ont surtout l'avantage d'utiliser des légumes crus. Rappelez-vous cette Règle de l'Alimentation: il faut manger deux ou trois légumes chaque jour, souvent crus.

Voici quelques principes généraux tels qu'établis par la Section des Consommateurs, du Ministère fédéral de l'Agriculture, qui vous aideront à faire de vos salades non pas "un plat pour les lapins" comme beaucoup de personnes peu friandes des salades les appellent, mais un mets appétissant qui plaira à tout le monde.

1.—Utilisez des feuilles vertes et bien fraîches: laitue, épinards, choux ou cresson, etc. Un feuillage fané gâte l'apparence de n'importe quelle salade. Ne la préparez qu'au dernier moment, juste avant de servir.
2.—Servez des salades bien fraîches.
3.—Avec un peu d'imagination vous réussirez de jolis arrangements de couleur. Une salade doit plaire à l'oeil comme au goût.
4.—Ajoutez suffisamment de mayonnaise pour donner du goût, mais pas trop. Autrement, la salade aurait l'air détrempée.
5.—Placez les légumes sur l'assiette d'une manière attrayante au lieu de les jeter à plat.
6.—Pour donner du piquant à une salade, ajoutez-y un peu d'oignon, de jus d'oignon ou jus de citron.
7.—Garnissez bien. Une jolie décoration suffira à en faire un plat de grand dîner.

Un radis joliment découpé, du céleri frisé, de petits bâtons de carotte, de petites rondelles de piment, des lamelles de fromage, du cresson, ou quelques feuilles de persil suffiront à enjoliver la salade la plus ordinaire.

3.—Différentes mayonnaises ou préparations à salades varieront le goût de celles-ci. Par exemple:

Deux cuillerée à table de raifort avec une cuillerée de mayonnaise ordinaire accompagneront délicieusement une salade de betteraves.

Une égale quantité de sauce chili et de sauce mayonnaise donne un excelent arôme à une salade ordinaire.

Deux cuillerée à table de raisin haché, six cerises (maraschino) hachées mêlées avec une cuillerée de mayonnaise relèveront le goût d'une salade au chou.

CANOT DE CONCOMBRES

3 concombres
2 tomates
½ tasse de céleri haché
sel, poivre
2 cuil. à table de ciboulette hachée ou
2 petits oignons verts hachés
mayonnaise.

Prenez des concombres bien frais. Pelez, coupez en deux, sur la longueur. Enlevez la pulpe du centre avec une cuillère de façon à ce qu'ils soient creusés comme un canot. Pelez les tomates, coupez par petits cubes, laissez couler le jus. Mêlez la pulpe des concombres, les tomates, le céleri, les assaisonnements. Ajoutez de la mayonnaise au goût. Remplissez de ce mélange le centre des concombres. Déposez sur un lit de laitue. Garnissez de radis joliment taillés, de cresson ou de persil. Ajoutez de la mayonnaise si vous le désirez. On peut aussi ajouter au remplissage quelque reste de viande.

Pour avoir des dents saines

La tasse de café bouillante ou de thé au délicieux arôme qui nous réconfortait ces mois derniers, au retour du travail, après une longue marche ou une randonnée en plein air, est devenue chose du passé avec l'apparition des grandes chaleurs.

Au lieu de remplacer ces breuvages par une bouteille de liqueur ou quelque chose du genre, pourquoi ne pas recourir au lait qui peut être présenté aussi sous forme de breuvage glacé?

Vous objecterez peut-être que vous n'avez plus besoin, au cours de l'été, d'autant de substances nutritives et que, par exemple, les vitamines, la protéine et le calcium contenus dans le lait ne vous sont pas entièrement indispensables. Pourtant, nous disent les Services d'hygiène alimentaire, en tout temps de l'année et à tout âge, il faut recourir au lait, aliment qui produit le plus de calcium, non seulement pour l'enfant dont les os sont en plein développement mais pour les grandes personnes qui ont besoin aussi de nourrir ces mêmes os et de les garder solides et résistants.

Les enfants jouent au dehors et "poussent" aussi rapidement que de mauvaises herbes. Pour réussir sans trop de danger toutes ces courses, ces culbutes, amusements favoris des enfants qui jouent au grand air, les os ont besoin d'être solides, bien constitués et bien nourris.

N'avez-vous jamais remarqué aussi ces bouches ornées de dents ravissantes qui donnent parfois au visage le plus ingrat quelque chose d'attirant? Si le lait n'arrive pas entièrement seul à bâtir ces dents saines et solides il y contribue dans une très large mesure.

Un excellent moyen de faire entrer le lait dans vos menus d'été est de servir plus fréquemment des poudings au lait, des blancs-mangers et des crèmes. Un peu de fruits, recouverts d'une crème délicieusement arômatisée, constituent un excellent et appétissant dessert de valeur nutritive incontestée.

Un oeuf battu dans du lait et refroidi dans la glacière est un autre breuvage que des milliers d'enfants gagneraient à boire de temps en temps.

FIELD

Field, (D.N.C.)—M. et Mme Léonide Mayotte étaient de passage ici la semaine dernière. Ils vont demeurer à Grand'Mère.

M. et Mme Cyrille Vézina, de Cobalt, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Aurèle Quenneville.

Mme Gilles Séguin et son fils partaient jeudi dernier pour aller rejoindre M. Séguin à Dunburn, Sask.

M. et Mme Alfred Mayer, de Sudbury, étaient parmi nous le 1er juillet.

Mlle Georgiana Pednault qui suivait un cours de sténographie à Sudbury, est dans sa famille pour les vacances.

M. Ernest Thibert, du camp Borden, passe quelques jours dans sa famille.

Mme Domina Thibert est de retour de North Bay depuis samedi dernier. Elle était patiente à l'hôpital depuis quelques semaines. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Mlle Annette Robitaille est partie la semaine dernière pour aller travailler à l'hôpital de Mattawa.

M. et Mme Merrill Butler, de Sudbury, étaient ici jeudi dernier. Mme Butler passe un mois chez sa mère, Mme Séguin.

M. Arthur Mayer, stationné à North Bay, était dans sa famille en fin de semaine.

M. et Mme Alphonse Gagné, ainsi que leur fille, Béatrice et leur deux fils, Sylvio et Emile, de Cartier, Ont., ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Camille Deschamps. Mme Deschamps est allée passer un mois chez sa fille, Mme Gagné.

M. Thomas Lafontaine, enrôlé volontaire, partait lundi dernier pour Toronto.

La semaine dernière M. Eugène Anglehart qui est employé au presbytère, a reçu la visite de son frère, Romuald, caporal de Victoria, C.-A.

MM. les abbés Sylvestre, aumônier dans la R.C.A.F., Bradley, curé de River Valley, Tourigny, vicaire à Sturgeon Falls, Lajoie et Picard, étaient en visite au presbytère la semaine dernière.

R. P. Auger, c.s.v., accompagné du R. F. Lapointe, c.s.v., de Rigaud, sont les hôtes de l'abbé J.-A. Prieur, pour quelques jours.

Mme Schnupp, de Sudbury, propagandiste du journal le "Droit", était de passage à Field mardi dernier.

Dimanche dernier, après la grand'messe, a eu lieu la procession du Très Saint Sacrement. La croix en tête suivit des petits Croisés avec leur drapeau, suivaient tous les enfants des écoles, les dames de Ste-Anne avec leur bannière, les enfants de Marie avec leur bannière, les ligueurs avec leur drapeau, le chocur de chant, et le dais. Le reposoir était chez M. Lucien Boisvenue.

J'ai un insecte dans l'oreille

Si, en jouant, l'enfant s'est introduit un corps étranger dans l'oreille, ou si un insecte lui est entré dans le conduit auditif, versez quelques gouttes d'huile dans l'oreille et tâchez d'extirper l'insecte en question avec une pince fine.

Mais s'il s'agit d'un corps solide sur lequel votre pince n'aurait pas de prise, vous procéderez autrement. L'enfant étant immobile — endormi, par exemple — trempez l'extrémité d'un pinceau fin dans de la colle, touchez dans l'oreille avec le pinceau le corps étranger et laissez-le en place jusqu'à ce que la colle ait séché. Puis retirez-le doucement. Bien entendu, dans les cas difficiles, une fois que vous avez vous-même le nécessaire, n'hésitez pas à appeler un spécialiste.

LA FAMILLE (1)

Par Gérard PETIT

Des ouvriers se sont réunis autour du contremaître pour discuter leurs problèmes. Cette fois, ils parlent de la famille; avant de considérer ce qui se fait et ce qui se dit, ils s'arrêteront à ce qui doit être pour que le monde marche bien.

On procède de la même façon que devant une machine nouvelle en répondant aux questions: comment est-ce bâti? à quoi ça sert? Et l'on apprend que les quatre pièces de fond sur lesquelles est établie la famille sont: la génération, l'hérédité, la distinction et l'union des sexes, et enfin l'amour.

On ne saurait prévoir toute la lumière et tout le bonheur que eut apporter dans tous les milieux, en particulier dans le milieu ouvrier, cette étude populaire sur une question aussi importante que celle de la famille.

(1) La famille par Gérard Petit, Collection: "Questions sociales", no. 5. En vente à la Librairie Loisirs, au prix de $0.10. L'abonnement aux 10 tracts de 1943: $1.00.

"RELATIONS"

juillet 1943

SOMMAIRE

Editoriaux: Conscription féminine. Le bill no 45.

Articles: Deux fondations démocratiques: Louis-C. de Léry. Titres à l'allocation familiale: Léon Lebel. Au sujet de la mortalité due à la tuberculose dans la province de Québec: Paul Dufault. Villages coopératifs de la Nouvelle-Ecosse: Mary Ellicott Arnold.

Commentaires: Garderies-écoles. Bonheur et liberté. Fédéralisation scolaire. Les mots de France en Amérique. Nouveau Recteur à Laval.

Chroniques: La voix d'Haïti: Dantès Bellegarde. La constitution du Canada et la Couronne: Eugene Forsey.

Horizon International: Saint-Siège. U.R.S.S. Pologne. Mexique.

Erotisme et Propagande: Jean Vallerand.

Livres récents: La médiation de Marie. La part du diable. Pouvoir Les juifs. Louisiana Creole Dialect. Heures d'amour. Strophes et Catastrophes. Dispersion. Initiation à l'art dramatique. A travers le temps et l'espace.

En trois mots:

$2.00 abonnement annuel. 25 sous l'exemplaire. Librairie Loisirs, 82 rue Beech, Sudbury.

De beaux volumes

pour les mamans et les jeunes filles

• •

BRIGITTE JEUNE FILLE, JEUNE FEMME

Pas un roman, ni une biographie, mais une vie de jeune fille à la mode, qui s'amuse bien, mais se conserve bonne et trouve l'homme de son rêve . . .

• •

BRIGITTE MAMAN

Confidences d'une jeune maman, journal intime, récit bien moderne, poème émouvant de vie familiale, livre de spiritualité, roman d'amour, c'est à la fois tout cela.

• •

BRIGITTE ET LE BONHEUR DES AUTRES

Sensible, ardente, joyeuse envers et contre tout, Brigitte ne travaille que pour son mari, ses enfants, son prochain. Elle aime la vie, elle a une aptitude merveilleuse à faire sien tout ce qu'elle y trouve de beau et de bon. Elle sème du bonheur partout.

• •

BRIGITTE ET LE DEVOIR JOYEUX

Si l'on sait découvrir, dans la tâche qui nous revient, tout ce qu'il y a de beau et de grand, on trouve dans la poussière devoir, à travers la gêne et les soucis, la joie que Brigitte a vécue. Son exquise personnalité nous suggère tout un programme.

• •

BRIGITTE FEMME DE FRANCE

On pourrait aussi bien dire: Brigitte femme du Canada. Le bon Dieu a créé de splendides choses qu'on oublie souvent de regarder. Veut-on apprendre à trouver le bonheur dans son milieu, dans les choses toutes simples qu'on a sous les yeux? Qu'on lise Brigitte femme de France.

• •

Chaque volume: $1.00; par la poste: $1.10.

En vente à la librairie "Loisirs", 82 rue Beech.

Buvez les liqueurs douces
SILVER FOAM
Qualité supérieure
Sudbury Brewing and Malting Co. Ltd
Tél. 7-7561 185, rue Lorne

La Pharmacie Lévesque
469, rue Notre-Dame
SUDBURY
Attention spéciale aux commandes par la poste
Tél. 5-5274 Livraison gratuite

42 rue Borgia Sudbury, Ont.
ADAM & CIE
Epicerie moderne - Viandes de choix
DISTRIBUTEURS DES PRODUITS OGILVIE ET BLATCHFORD

L'Ami du Peuple

JOURNAL REGIONAL DE L'ONTARIO NORD

Rédacteur en chef: Camille Lemieux

82, rue Beech Sudbury, Ont. Tél. 3-0700

Seul responsable du journal: Camille Lemieux

L'"Ami du Peuple" paraît tous les jeudis. Il est imprimé à Rouyn, province de Québec, aux ateliers de "La Frontière". L'abonnement est de $2 par année.

Sudbury, Ont., jeudi, 15 juillet 1943

Le français à Washington et à Ottawa

Le *Messager*, quotidien de Lewiston, Maine, écrivait ces jours derniers: "Pendant le séjour du général Giraud à la Maison Blanche, le français sera de rigueur aux repas et aux réceptions, mais cela ne gênera ni le président ni Madame Roosevelt ni la plupart de nos hommes d'Etat et de nos généraux qui parlent à peu près tous convenablement notre langue."

Comment ne pas faire de rapprochement entre ces lignes et le récent discours que prononçait à la Chambre des Communes le ministre de la justice?

M. St-Laurent y a déclaré qu'il croyait qu'un jour nos chefs politiques, si non tous les membres de la Chambre, pourront s'exprimer dans les deux langues officielles du pays. "Je ne dis pas, ajouta-t-il, que nous, de la province de Québec, voulions tenter de forcer les autres à parler notre langue, mais je prétends qu'un jour ceux que j'ai signalés trouveront avantage d'apprendre, de comprendre et de manier la langue dans laquelle je m'exprime en ce moment. Je ne dis pas seulement pour réciter en français quelques lignes préparées d'avance par un secrétaire serviable—c'est là un geste dont nous tenons compte et que nous apprécions comme tel—mais pour parler français comme l'a fait Lord Halifax lors de la dernière collation des diplômes de l'université Laval, comme l'a fait M. Churchill dans cette enceinte en décembre 1941, comme l'a fait M. Eden il y a quelques semaines dans une partie de son allocution à la Chambre, comme l'a fait la Reine, lors de la pose de la pierre angulaire de l'édifice de notre Cour suprême, ainsi que Sa Majesté le Roi l'a fait en certaines circonstances, comme l'a fait M. Roosevelt de temps à autre, comme la princesse Elisabeth saura le faire lorsqu'elle aura terminé sa préparation au grand rôle que la destinée semble lui réserver."

Ces paroles de M. St-Laurent sont tout simplement ce qu'on appelle chez nous du gros bon sens. Elles ont fait *jurer* et trépigner de rage certains fanatiques—unilingues, naturellement—de maints milieux anglo-canadiens, qui ne peuvent pas comprendre que le français est une langue de civilisés. Qu'ils jettent donc un coup d'oeil du côté de Washington, du côté de la Maison Blanche, où le français était de rigueur pour le passage du général Giraud. Drôle tout de même qu'il faille aller dans un pays où la langue française n'est pas officielle pour trouver des hommes politiques et des hommes d'Etat qui savent la respecter!

Julien MORISSETTE

La Frontière

Fêtons notre patrie de façon pratique

Le temps n'est plus où nous pouvions gaspiller notre énergie dans des manifestations tapageuses de beaux spectacles d'émouvantes parlottes. L'heure est trop grave pour cela et de fait l'est depuis longtemps. Malheureusement nous n'avons pas su le voir et cela explique peut-être nombre de reculs de notre influence dans tous les domaines et les lacunes de notre effort français d'un bout à l'autre du pays. L'accusation portée contre nous de manquer de sens pratiques dans le domaine national n'est pas sans fondement. Nous avons toujours préféré la parole à l'action, probablement parce que celle-ci exige un effort et des sacrifices. A poursuivre une telle politique nous nous vouerons à un infaillible échec, à l'émiettement de notre résistance et à l'écroulement de notre influence.

Le patriotisme véritable ne se mesure pas à la longueur des discours ou à la force des poumons et à l'abondance de la salive. Non. Il est fait d'actes positifs et concrets, capables tous d'ajouter au capital spirituel et même au capital matériel de la race. Descendons des nuages pour nous poser sur le roc solide du pratique. Que chacune de nos manifestations de patriotisme prenne un aspect tangible, contribue à renforcer notre défense, à assurer une de nos positions.

Catholiques et communistes

Grande nouvelle dans nos journaux. L'archevêque de Costa Rica, Mgr Sanabria, aurait permis aux catholiques de s'unir avec les communistes dans un parti nouveau, le "Vanguardian Popular", dès lors que ceux-ci abandonnaient leur nom. "America" a remis les choses au point. C'est l'archevêque lui-même qui a fait les précisions nécessaires et dont la revue de New-York rapporte les trois déclarations suivantes: 1) Le programme du nouveau Parti a été soumis à la hiérarchie de Costa Rica; 2) il ne contenait absolument rien qui fut ou communiste ou socialiste; 3) les catholiques peuvent donc y adhérer comme ils adhèrent aux autres partis.

E. S. P.

Allocutions et lettres de S. S. Pie XII

L'Ecole Sociale Populaire continue, avec une louable régularité, sa publication des documents pontificaux. Sa dernière brochure, qui est la septième de la série "Allocutions et Lettres de S. S. Pie XII", contient trois importants discours du Souverain Pontife: le premier à l'ouverture du Tribunal de la Rote (1er octobre 1942); le deuxième, — encore inédit au Canada — irradié du Vatican au Portugal, consacre le genre humain au Coeur immaculé de Marie (31 octobre 1942); le troisième, prononcé le 24 décembre de la même année, est le dernier message de Noël où Pie XII établit de nouveau les conditions fondamentales d'une paix juste et durable.

Paroles de lumière et d'espérance qui brillent d'un éclat particulier en ces jours de ténèbres et de souffrances. Elles réconfortent et orientent l'humanité désemparée. On ne saurait trop les lire et les répandre. L'E.S.P. publiera sous peu le texte complet du discours de Pie XII aux ouvriers et celui de son encyclique du 29 juin dernier.

E. S. P.

Les tribunaux de divorce

La question du divorce s'est posée au sénat la semaine dernière et, de nouveau, il a été question d'un tribunal spécial pour Québec. Le nombre des divorces accordés par le sénat a augmenté d'année en année depuis 1934. Il s'élevait alors à 38, il atteint maintenant 94. Le comité trouve la tâche lourde. Son président a demandé que Québec l'en déchargeat en instituant un tribunal comme d'autres provinces. Il faudra veiller sur ce point si nous ne voulons pas nous faire imposer, comme pour tant d'autres, une solution contraire à nos intérêts.

E. S. P.

Où sont les intolérants

Dans un article fortement documenté, le journal américain "Our Sunday Visitor" montre par plusieurs exemples que les catholiques sont les plus tolérants de tous les groupes religieux. Ainsi dans l'Irlande du Nord, 60% protestante et 40% catholique, aucun catholique n'a encore été admis à faire partie du gouvernement, mais dans l'Etat libre irlandais, dont la population est 95% catholique, c'est un protestant qui occupe le poste de président. La population de la Hongrie est près de 80% catholique; là aussi un poste important, celui de Régent, est occupé depuis la guerre de 1914-1918, par un protestant. En France, pays à sympathie et à traditions catholiques, un Juif fut premier ministre. Même situation, avant la révolution fasciste, en Italie. Qu'on nomme les pays où les catholiques sans être la majorité reçoivent de tels honneurs. Au Canada, continue le journal, quelle différence entre la façon dont la catholique province de Québec traite les protestants, et celle que ceux-ci ont adoptée dans l'Ontario envers la minorité catholique. Même situation aux Etats-Unis.

E. S. P.

Le synarchisme mexicain

Le R. P. Joseph Ledit, S.J., de l'Ecole Sociale Populaire, vient de faire un séjour de plus d'un mois au Mexique. Il y a donné toute une série de cours et plusieurs conférences. Il y a aussi étudié les progrès du mouvement social catholique. Dans sa chronique mensuelle "Horizon International" de Relations ,numéro de juillet, le P. Ledit expose les origines et le vrai caractère du "synarchisme" dont plusieurs de nos journaux parlent souvent de façon absolument injuste, faussement renseignés par des agences hostiles. Mouvement paysan, animé d'un vif sentiment national et religieux, fortement discipliné, le synarchisme est appelé à rendre de grands services à la nation mexicaine.

E. S. P.

"Le but des Alliés de lancer un cercle autour de l'Europe a maintenant pris forme de façon très ferme.—"Lord Halifax.

* *

"J'ai peu de l'idée: "Je n'ai pas besoin de travailler. L'on prendra soin de moi quand même"—William M. Jeffers.

Mme Kai-Shek et M. Mitchell

Rendant visite à notre pays, la femme du dictateur chinois, Mme Tchiang-Kai-Shek, déclarait textuellement à Ottawa le 15 juin dernier: "Au prorata de sa population, le Canada a plus fait pour l'effort de guerre que tout autre pays des Nations-Unies". Et le même jour, notre ministre du Travail, M. Mitchell, laissait échapper à Montréal l'aveu suivant: "Je pense parfois que nous essayons de faire trop. Ici, nous sommes un pays de 11 millions d'habitants essayant de faire le travail d'une nation de 20 millions". M. Maxime Raymond, chef du Bloc Populaire Canadien avait soutenu la même thèse dès 1941, mais il avait reçu des insultes de toute la presse jingoe. Aujourd'hui, presque tout le monde s'est rangé à son opinion, mais le gouvernement n'en agit pas mieux.

Car, jeudi dernier, la même M. Mitchell qui se demande si nous n'en faisons pas trop, et si nous ne nous prenons pas pour une nation de 20 millions d'habitants, continue de nous forcer à agir comme si nous étions deux fois plus d'habitants et accentue ces excès. Il analysait dans son discours le problème de la main-d'oeuvre. Il constate que nous passons par une crise. Mais rien n'y fait: cette crise le remplit d'aise, elle le convainc que nous accomplissons bien notre devoir. Il conscrit au travail les tout jeunes gens de 16, 17 et 18 ans: la chose est décidée. Et l'on reparle de plus en plus d'une mesure autrement grave et dommageable, la conscription des femmes. Mais M. Mitchell aime les excès. Il aime que M. Ralston demande toujours plus de soldats, même si l'agriculture et l'industrie manquent de bras. Sans doute, n'hésitera-t-il pas, demain, à venir chercher nos femmes et nos filles, à les arracher de leur foyer pour les traîner de force à l'usine. Que voulez-vous, nous nous battons, disent-ils, pour la civilisation et la chrétienté: pourquoi se gêner? Pourquoi ne pas disloquer la famille? Nous avons commis bien des folies —milliards à l'Angleterre, conscription pour service n'importe où —ne sommes-nous pas mûrs pour commettre la dernière des folies, cette conscription des femmes que la morale catholique réprouve et que l'intérêt national interdit?...

Quand on se bat pour la liberté

Un correspondant de l'Alberta nous fait tenir la nouvelle suivante. Nous citons textuellement:

"Nous recevions dernièrement des nouvelles de quelques-uns de nos soldats. Ils ne sont pas tous ensemble de l'armée, parce qu'ils ne subissent pas tous un égal traitement. Par exemple les Irish Fusiliers, aujourd'hui dans la Jamaïque, ont commis une injustice criante à l'égard d'un de nos jeunes, en l'obligeant sous peine d'intercepter ses lettres d'écrire à ses vieux parents en anglais.

Pauvre jeune homme, qui ne connaît pas cette langue au moins pour l'écrire, s'il a dû passer des heures à barbouiller un mauvais anglais. Sûrement que l'office qui a obligé notre jeune à s'exprimer malgré ses droits dans une langue étrangère, doit avoir besoin de pansements au cerveau. Tout cela pour avancer l'union entre les deux races, je suppose".

Il ne nous est pas possible de contrôler le bien-fondé de cette plainte. Mais nous ne saurions mettre en doute la qualité de notre informateur. Les quelques détails d'ailleurs qu'il nous laisse supposer que l'histoire est malheureusement trop vraie. Ce ne sera pas la première fois que nous aurons à essuyer pareil affront de la part de certains zélotes plus impérialistes qu'intelligents.

Dommage que l'on invoque pas cette belle largeur de vue lorsqu'on vient nous demander de souscrire aux Emprunts de la Victoire, ou de nous enrôler pour sauver la liberté!

Vraiment...

Les pensionnaires sont rentrés au foyer où l'on a été plus aise d'accueillir le cordon-bleu que le bas-bleu, le prosateur que le poète. Maintenant, pour les vacances, au tour des parents d'être régents de discipline et, comme on dit au collège, de faire de la salle!

* *

"Atlantic Monthly" estime que les collèges américains trouvent moins rébarbatif le latin enseigné par une femme, surtout si elle est jeune et jolie. Et ce n'est pas nous qui les trouverons de mauvais goût. . . Nous aurions aussi aimé, de notre temps, voir les textes de Cicéron prendre vie sur les lèvres fraîches d'une blonde répétitrice et le risque d'être gardé après la classe nous eût paru moins inquiétant. . .

* *

La récente inondation, dans les Cantons de l'Est, a été aggravée par des barrages qui ont cédé. Aussi demande-t-on au gouvernement une enquête sur la solidité des barrages qui restent et de ceux à venir. La ville de Coaticook, entre autres, a énormément souffert. Un bombardement ne l'eût pas atteint plus sérieusement. L'érection de barrages ne devrait pas être un passe-temps pour amateurs, pas même un sideline pour tels ingénieurs trop peu respectueux de la sécurité publique.

* *

Les hebdos ont, d'une plume résolue, engagé la bataille pour faire humaniser la loi des droits d'auteurs et obtenir qu'elle ne dévalise pas, à tout bout de champ, la caisse déjà famélique des confrères. Entre autres, il faudra voir à ce que les litiges, en la matière, puissent se plaider chez-nous en cour de magistrat, et non à la Cour d'Echiquier, à Ottawa, où les frais ne sont pas précisément plafonnés...

* *

L'électrification rurale est toujours le cheval de bataille des économistes socialisants qui ont épousé la cause de l'étatisation des compagnies existentes. A les entendre, l'exploitation privée n'est pas en mesure de faire assez pour le fermier, de lui apporter le courant à assez bon marché. A leur dire, il appartient au contrôle d'Etat et à la caisse publique d'électrifier convenablement les régions rurales. Naturellement, ils n'insistent pas longuement sur ce que leur système devra soutirer au gousset du contribuable, ce cochon de paysan...

Mais le professeur Turner, de l'Université du Nouveau Brunswick, vient de river un fameux clou à ces champions de la nationalisation de la houille blanche. Dans un magistral exposé du chemin parcouru, en fait d'électrification rurale, et par l'Hydro d'Ontario et par les compagnies privées, M. Turner a prouvé abondamment que l'exploitation privée, si elle n'était pas constamment handicappée par une législation injuste et vexatoire, pourrait faire mieux que le contrôle d'Etat. L'Hydro d'Ontario, par exemple, ne dessert que 37% des fermiers de son territoire après avoir dépensé, pour ses lignes, plusieurs millions de la caisse publique. Dans la Colombie Anglaise, l'exploitation privée fournit le courant à 35.8% des cultivateurs, sans saigner autrement le contribuable. Au Québec, une compagnie a fourni à 40% des fermiers le courant qui n'est utilisé cependant que par 33.6% d'entre eux. Mais les lignes sont construites et il n'en tient qu'au fermier d'avoir le raccordement. Aux Etats-Unis, une compagnie a apporté l'électricité à 80% des fermes. Suivant M. Turner, l'exploitation privée, au Québec, a fait déjà un magnifique travail pour les ruraux si l'on considère que ces compagnies non seulement n'obèrent pas les fonds publics mais, par contre, les alimentent grassement vu les taxes très lourdes dont est frappée l'exploitation privée.

W. ALBERT MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES DE CHOIX

Angle des rues King et Clinton — Tél. 3-0601

Littérature du Crédit Social en vente chez W. Albert Marcotte

Quand vous achetez chez nos annonceurs, mentionnez

"L'Ami du Peuple"

AU NOM DE L'UNITE NATIONALE, C'EST TOUJOURS A NOUS DE CONSENTIR LES SACRIFICES

Voici les principaux passages de la revue de l'actualité politique, faite sous les auspices du Bloc Populaire Canadien, par M. André Laurendeau, secrétaire général. Cette causerie a été prononcée le 30 juin au poste CKAC et le 1er juillet au poste CHRC:

Il y a deux semaines environ, MM. King et St-Laurent ont manifesté leur volonté de ne pas modifier la carte électorale du pays. Pourquoi? En somme, disent-ils, pour favoriser l'unité nationale.

L'UNITE NATIONALE

Mes chers amis, depuis le début de la guerre, chaque fois qu'il est question d'unité nationale, il faut dresser les oreilles, car on est alors à la veille de demander un nouveau sacrifice à la province de Québec. On a invoqué "l'unité nationale" pour déclarer la guerre; puis on l'a invoquée lors du plébiscite, quand M. King s'est fait délier par l'Ontario et les autres provinces anglo-canadiennes, des promesses qu'il avait solennellement consenties au Québec; on a reparlé d'"unité nationale" pour faire voter la loi de conscription pour service outre-mer. Réclamons nous justice dans le fonctionnarisme fédéral? On nous répond que ces questions nuisent à l'unité nationale. Demandons-nous pour les ouvriers du Québec des salaires égaux à ceux des ouvriers des autres provinces? Vous êtes, vous réplique-t-on, de dangereux ennemis de l'unité nationale. Suggérons-nous à nos concitoyens de répondre NON au plébiscite, parce que cela répond à leurs idées et que nous vivons en démocratie? Vous divisez le pays, s'écrie un ministre d'Ottawa, auquel répond un écho dans le ministère Godbout: Hitler ne ferait pas mieux. Défendre l'autonomie provinciale comme le fit durant l'autre guerre le premier ministre libéral sir Lomer Gouin, lutter contre les dictateurs économiques, utiliser les principes de la Charte de l'Atlantique pour mettre en valeur des droits acquis: autant d'attentats, paraît-il, à l'unité nationale. Bref, on a prostitué cette expression magnifique, on en a fait un synonyme de sacrifice unilatéral et d'écrasement. Aussi, quand on invoque cet argument à propos de la carte électorale, avons-nous raison de nous méfier.

NOTRE REPRESENTATION

De quoi s'agit-il? D'un fait bien simple. Quand la Confédération a été fondée, on a décidé que la province de Québec aurait toujours un nombre égal de représentants à Ottawa; quelle que soit notre population, nous n'aurons jamais plus de 65 députés dans la capitale fédérale. Ce chiffre sert de base pour calculer le nombre des représentants des autres provinces au Parlement. Par exemple, si le chiffre de notre population diminue, alors qu'il augmente dans l'Ontario, nous continuerons d'avoir 65 députés, tandis que la province voisine, au lieu d'en avoir, disons 75 comme précédemment, en comptera 80 ou 85, suivant les cas. Et à l'inverse, si le nombre des habitants du Québec augmente, tandis qu'il diminue en Saskatchewan nous garderons nos 65 députés mais la Saskatchewan perdra quelques-uns des siens. Ce rajustement se fait chaque fois que le résultat d'un nouveau recensement est connu.

Or les principaux chiffres du recensement de 1941 viennent d'être publiés. Ils indiquent que deux provinces de l'Ouest ont vu leur population décroître relativement à la nôtre. En conséquence, elles devraient perdre sept députés. Par surcroît, pour des raisons complexes qu'il serait trop long d'analyser en détail aujourd'hui, l'Ontario, en toute justice, (mais non en toute légalité) devrait perdre environ 8 représentants. Bref, d'après la Constitution, c'est sept députés et, d'après la justice, c'en est une quinzaine que les autres provinces devraient compter en moins aux prochaines élections. Notre représentation électorale serait donc plus importante si l'on faisait cette nécessaire modification.

Or, on ne la fera pas. Ainsi en ont décidé MM. King et Saint-Laurent. Au nom de l'unité nationale on accordera à d'autres provinces plusieurs députés auxquels elles n'ont pas droit. Savez-vous que cette injustice peut avoir de graves conséquences? Si les prochaines élections sont chaudement contestées, comme on peut le prévoir, savez-vous qu'elles pourraient nous faire perdre la balance du pouvoir? Ce coup de force constitutionnel (l'expression paraîtra risquée, mais elle est juste), risque d'enlever aux députés du Québec la participation au pouvoir, du moins dans certaines circonstances. Est-ce cela qu'on a décidé et voulu d'avance? A-t-on voulu prémunir la majorité actuelle ou l'autre vieux parti, contre la protestation effective de notre province? Des fanatiques, effrayés des gains sensibles que nous faisons dans l'ordre démographique, désirent-ils créer un précédent et supprimer la représentation proportionnelle? Nous nous contentons aujourd'hui de poser la question et d'enregistrer l'injustice grave et nouvelle dont nous sommes victimes au nom de l'unité nationale.

LE CONGRES COMMUNISME

Terminons sur une note gaie. On sait que le parti communiste est illégal au pays. Cependant, les chefs communistes ont été libérés il y a quelques mois. Ils ont décidé, d'après M. Tim Buck, de se réunir bientôt à Ottawa pour y fonder un parti. M. St-Laurent déclarait, il y a dix jours, qu'il les laissera faire, pourvu que leur parti ne soit pas communiste. Quel raisonnement magnifique et digne d'un grand avocat! Car vous imaginez bien que les communistes, s'ils fondent un parti, défendront l'idéal chrétien, comme leur sainte mère la Russie soviétique. Mais M. St-Laurent se dit sans doute: "Nous avons bien changé, nous autres libéraux, et notre parti n'a plus de libéral que le nom. Pourquoi les communistes ne changeraient-ils pas eux aussi?" Après tout, qui sait si les communistes ne deviendront pas libéraux et ne porteront point l'étoile démocratique à quatre pointes de l'Institut T.-D. Bouchard?

EXCEDENT DE VIANDE?

Dernière heure. Par ordre du dictateur de la viande, M. L.-M. Pearsall, nous exporterons nos surplus de viande en Angleterre: notre viande suivra le chemin de nos milliards. Mais quoi? Nous aurions des surplus de viande? Ne sommes-nous pas rationnés? Est-ce qu'il ne faut pas présenter au boucher des petits coupons bruns pour obtenir du boeuf ou du porc? Est-ce que nous rationnons pour avoir des surplus de viande à expédier à l'Empire? Je laisse le problème suivant à votre méditation; le gouvernement King, qui a conscrit nos hommes pour service n'importe où, et qui menace de conscrire bientôt nos femmes à l'usine, aurait-il décidé de conscrire au surplus la viande de nos moutons et de nos boeufs . . . pour service outre mer?

Un berceau

Caché sous les longs plis d'une gaze soyeuse,
Et mollement capitonné,
Le petit lit est prêt...et la mère joyeuse
Y dépose son premier-né.

Oh! depuis bien des jours elle y peine; elle y rêve
La nuit, à l'obsédant berceau!...
Et de ses mains, le soir, avec amour, sans trêve,
Elle travaille au cher trousseau.

Pour une jeune mère, un berceau c'est un monde
Naissant tout à coup à ses yeux,
Dont elle ignore encore la majesté profonde,
Et les replis mystérieux...

Mais elle est charmée, et l'étudie heureuse
D'y voir en germe l'avenir;
Elle souffre parfois...mais l'heure douloureuse
Fuit à ce charmant souvenir.

Un berceau, c'est sa joie au foyer solitaire;
C'est son amour et son autel...
Son enfant, c'est un ange apportant sur la terre
Un peu de la beauté du Ciel!

Arthur LACASSE, ptre

Parlons bien!

Par MERE-GRAND

La fête à mon père: La fête de mon père.

L'idée lui a pris de s'en aller: L'idée lui est venue de s'en aller.

Qui'sse que c'est?: Qui est-ce?

Quequ'un te demande: Quelqu'un te demande.

Je vais aller me changer de vêtements: Je vais aller changer de vêtements.

Il s'est assis aras moi: Il s'est assis près de moi.

Mon oncle dort dur: Mon oncle dort profondément.

La grocerie coûte cher: Les épiceries se vendent cher.

Chelmsford

Chelmsford, (D.N.C.) — Plusieurs citoyens de Chelmsford sont rendus au lac Vermilion pour les mois de juillet et d'août, entre autres les familles Villeneuve, G. Blais, V. Perras et A. Richardson.

M. l'abbé Louis Corbeil, de Ste-Anne de Prescott, passe quelques jours chez son oncle, M. Victor Bélanger.

M. et Mme Xavier Thibeault, de Montréal, sont en voyage de noces et visitent la famille de M. T. Thibeault.

M. et Mme Joseph Tourigny, de North Bay, étaient de passage ici pour quelques jours.

M. le curé Lorenzo Côté visitait Mgr S. Côté ces jours-ci.

Hanmer

Hanmer, (D.N.C.)—M. et Mme Lionel Ménard (Laurette Lecoupe) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie, marraine, M. Alfred et Mlle Jeannette Ménard, oncle et tante de l'enfant.

On annonce le prochain mariage de Mlle Raymonde Proulx, fille de M. et Mme Henri Proulx à M. Philippe Campeau, fils de M. et Mme Raoul Campeau.

Mlles Jeannette Ménard et Simone Proulx, d'Ottawa, visitaient dès parents et amis ici dernièrement.

Mlle Marguerite Laliberté, institutrice à Kirkland Lake, et sa soeur, Berthe, institutrice à Nobel, rendaient visite à Mlle Antoinette Chénier avant de se rendre dans leur famille à Raith, Ont.

Le lieutenant Ernest Gauthier, de Joliette, a passé deux semaines de congé chez ses parents, M. et Mme Joseph Gauthier.

Mlle Lucienne Chénier, de Cornwall, visitait les familles Chénier et Gauthier la semaine dernière.

Les soldats Sylvio Morin, de Kingston et Alcide Denis, de Cornwall, ont passé quelques jours de congé dans leur famille.

M. Alfred Ménard, de Levack, était de passage à Hanmer dernièrement.

Mme P. Lecoupe, de Sudbury, passe quelques semaines chez sa fille Mme Lionel Ménard.

Mlle Françoise Bidal, de Montréal, visitait son frère, M. G. Bidal, la semaine dernière.

Mlle Rolande Gatien, employée au service civil, à Ottawa, est en congé chez ses parents, M. et Mme Ernest Gatien.

Verner

Verner, (D.N.C.)—Le R. P. J.-M. Tègue, père Dominicain, de St-Hyacinthe, prédicateur des retraites fermées à Sturgeon Falls, était de passage au presbytère lundi dernier.

M. Raphaël Giroux revenait d'un voyage à Montréal il y a quelque temps.

Une dizaine de nos ligueurs du Sacré-Coeur suivaient la retraite fermée à Sturgeon Falls.

Mercredi, le 30 juin, un groupe de dames et demoiselles de la campagne ont fait le grand nettoyage de l'église, de la sacristie et de la salle paroissiale. Mille remerciements à celles-ci.

M. Horace Paquette, employé des usines Ford, à Windsor, passe une semaine dans sa famille.

Jeudi dernier, M. Gabriel Forest, nous quittait pour se rendre à Sarnia, où il a accepté un emploi pour l'été.

Dimanche, le 4 juillet, sous les auspices du cercle de couture, M. l'abbé W. Bradley, donnait une séance récréative à la salle. Par des photos prises par lui-même, il nous fit revivre des scènes vécues. Il nous fit voir quelques scènes du Congrès Eucharistique de Sudbury. Il fit aussi passer sur l'écran certains beaux paysages de Verner et de sa nouvelle cure de River Valley. Nous l'en remercions sincèrement et nous souhaitons qu'il nous revienne souvent.

Les réparations à la crèmerie Desrosiers, endommagée par le feu le 18 juin dernier se poursuivent rapidement.

Malgré la pénurie de main-d'oeuvre qui se fait sentir sur nos fermes, la récolte de foin qui s'annonce belle s'engrange graduellement.

Le poids total des avions fournis en 1942 étaient 50 pour cent de plus que celui de 1941 et contenait environ deux fois le poids des bombardiers lourds ou moyens, quatre fois le nombre des hydravions et un très grand nombre d'appareils nouveaux types.

Petites annonces

2c le mot, minimum 0.25c

A VENDRE—Maison au village de Chelmsford. Aspect champêtre. Grand lot, potager, érables, puits, garage, étables. Ecrire au soin de 393 Montague, Sudbury.

"Baraque 3 chambre 12"

Par Marcel HEADRICH

"Voici l'histoire vraie, inédite, poignante, tragique, des 2,000,000 de soldats français prisonniers en Allemagne".
Volume de 220 pages.
Au comptoir $1.25; par la poste $1.35.

Les préparatifs d'atterissage en Afrique du Nord ont entraîné des réparations à plus de 300 navires marchands ordinaires utilisés comme transporteurs de troupes, boutiques flottantes, etc., et le tout fut complété en très peu de temps avec la plus grande discrétion.

• •

Durant 1942, les écoles des villages du Ceylan ont cultivé 30,000 acres de blé.

145 Notre-Dame Tél. 3-4802

EPICERIE BONIN

NOUS VOUS OFFRONS UNE LIGNE COMPLETE DE VIANDES, FRUITS ET LEGUMES

Livraison rapide

FIDES
présente
L'AME DE L'EDUCATION
par François CHARMOT, S.J.

Le Père Charmot est un éducateur d'expérience dont la valeur est reconnue.

L'importance du sujet traité non moins que l'art avec lequel il est abordé nous fait placer

"L'AME DE L'EDUCATION"

au tout premier rang de ses oeuvres.

Tous les éducateurs auraient grand intérêt à méditer sérieusement ces pages. Elles s'adressent à eux tous: prêtres, religieux, laïques.

Réédition — Volume de 252 pages.
Au comptoir: $1.25 — Par la poste: $1,35
Ecrivez, téléphonez, venez à
LIBRAIRIE LOISIRS

Collection

Cahiers d'Art Arca

Contribution au renouveau artistique canadien

- Présentation claire et simple, accessible aux profanes.
- Tous les amis de l'art y trouveront des aperçus plus instructifs que dans les corpulents ouvrages de savants critiques.
- Le premier cahier est consacré à l'oeuvre d'Henri Charlier, l'un des plus grands sculpteurs de notre temps. Il vient de paraître:

PEINTURE SCULPTURE BRODERIE ET VITRAIL

par Henri CHARLIER

Volume de 156 pages. En supplément, 23 pages des plus belles oeuvres de Charlier, reproduites sur papier couché

Prix: $1.50; par la poste: $1.60

En préparation:

- La pensée artistique, par Henri-Paul Bergeron, c.s.c.
- L'oeuvre architecturale de Dom Paul Bellot, o.s.b.
- Propos d'un Bâtisseur, par Dom Paul Bellot, o.s.b.
- L'Art chrétien, par Henri Charlier.
- Le Secret de l'Harmonie dans l'Art (Etude sur les proportions), par Dom Paul Bellot, o.s.b.

Librairie Loisirs

LA VIE DE L'ESPRIT

DERNIERES ANNEES DE FRONTENAC

par *H. Larue*
('69'-'756)

M. de Frontenac mourut en 1698, c'est-à-dire, huit ans après ce fameux siège de Québec.

Ces huit années d'administration furent surtout employées à repousser les nombreuses incursions de Iroquois. C'est ainsi qu'en 1691, ces barbares vinrent camper audacieusement près de Sorel où ils commirent toutes sortes de brigandages, promenant le fer et la flamme jusque dans les environs de Montréal. Ils furent battus et mis en déroute complète par M. de Varennes, après un combat d'une heure et demie.

En 1695 ils envahirent de nouveau la colonie; une de leurs bandes fut défaite près de Boucherville par M. de la Durantaye, à la tête de quelques volontaires canadiens.

Enfin, en 1696, bien qu'âgé de 76 ans, M. de Frontenac, à la tête de 2,000 hommes, s'était mis lui-même en campagne, résolu d'aller humilier les Iroquois dans leurs propres cantons. Ces sauvages prévenus du danger qui les menaçait, s'étaient enfuis en toute hâte, de sorte que les Français durent se borner à incendier leurs bourgades et à ravager leur pays.

Durant sa longue carrière administrative, Frontenac s'était montré un habile homme de guerre et un grand homme d'état. Il avait pris la colonie affaiblie, presque ruinée; il la laissa en paix et agrandie: de sorte qu'on a dit, et avec raison, que si Champlain a été le fondateur de la Nouvelle-France, Frontenac en a été le sauveur.

Cependant, il y a une ombre à ce tableau. En effet, M. de Frontenac était d'un caractère absolu, tranchant, cassant; et l'histoire lui reproche, avec raison, de n'avoir pas eu assez de déférence pour l'autorité religieuse, dont l'illustre Laval était alors le digne représentant. Aussi, la fameuse querelle à propos du débit des liqueurs enivrantes qui avait causé tant de mal au pays sous ses prédécesseurs, ne fit que de s'accroître et de s'envenimer durant sa longue administration.

LA PAIX REGNE

Au moment de la mort de Frontenac, l'Angleterre et la France, et, par contre-coup, la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre, vivaient en paix, grâce au traité de Ryswick qui avait été signé en 1897.

M. de Callières fut appelé à succéder à M. de Frontenac. Ce fut sous l'administration de ce gouverneur qu'eut lieu ce grand traité de paix entre les Français et les nations aborigènes de l'Amérique septentrionale, qui est connu dans notre histoire sous le nom de Traité de 1701. Ce traité fut conclu à Montréal, et nos historiens nous ont conservé les détails de cette grande affaire.

Les députés des nombreuses tribus sauvages se trouvant en présence de M. de Callières, Kondiaronk, le chef des hurons, prit le premier la parole, au nom des sauvages alliés:

"Notre père, dit-il, tu nous vois auprès de ta natte; nous avons éprouvé bien des périls dans ce long voyage. Les chûtes, les rapides, et mille autres obstacles ne nous ont point arrêtés tant nous désirions te voir et nous assembler ici.

"Nous avons trouvé beaucoup de nos frères morts le long du fleuve: tous ces cadavres rongés des oiseaux que nous trouvions à chaque moment étaient une preuve convaincante que la maladie (la petite vérole) était grande à Montréal. Cependant nous avons fait de tous ces corps un pont sur lequel nous avons marché avec courage"

Les autres députés prirent ensuite ,tour-à-tour, la parole, pour faire connaître leurs griefs, et poser leurs conditions. Enfin, les détails du traité ayant été acceptés de part et d'autre, M. de Callières résolut de clore les procédés par une séance solennelle qui fût de nature à frapper l'esprit de ces barbares.

Une vaste enceinte de 120 pieds de long et de 72 de large, fut préparée exprès dans le voisinage de Montréal: un espace y était réservé pour les dames.

1300 sauvages assistèrent à la cérémonie: quelques-uns portaient des costumes tout-à-fait étranges. L'un d'eux, venu de l'ouest, avait pour coiffure la peau de la tête d'un jeune bufle avec les cornes qui lui battaient sur les oreilles. Un autre s'était peint la face avec du vermillon, et, dans le dessein de se parer d'un costume français, s'était coiffé d'une vieille perruque poudrée. "Comme il n'avait point de chapeau, dit Ferland, il souleva sa perruque pour saluer M. de Callières, et découvrit une des têtes les plus laides de l'assemblée. Malgré la solennité de l'occasion, les assistants ne purent s'empêcher d'éclater de rire".

Le contrat fut signé au nom des différentes nations, par trente-huit députés. Les signatures des sauvages consistaient en signes particuliers; pour les Annontagués et les Tsonnontouans c'était une araignée; pour les Goyogouins, un calumet; pour les Onneyouts, une fourche avec une pierre au milieu Un ours représentait la signature des Agniers, un castor celle des Hurons, un chevreuil celle des Abénaquis, un lièvre celle des Outaouais.

On apporta ensuite le grand calumet de paix. M. de Callières, le premier, en tira quelques bouffées, puis MM. de Champigny et de Vaudreuil, et enfin les Iroquois et les députés des sauvages alliés. Un *Te Deum* solennel ayant clos la cérémonie, tout le monde prit part à un grand festin préparé par les ordres du gouverneur: le menu de ce festin consistait en trois boeufs qu'on avait fait bouillir dans de grandes chaudières.

Deux jours avant la signature du traité, Kondiaronk était mort. Ce grand caiptaine sauvage que les Français appelaient *le Rat*, et qui leur avait donné, autrefois, tant de troubles et de difficultés, avait contribué plus qu'aucun autre à mener à bonne fin ce grand événement. Il tomba malade à la première séance publique; ce qui ne l'empêcha pas de prendre part à la discussion. On l'avait placé dans un fauteuil au milieu de l'assemblée, afin que son discours pût être entendu de tout le monde.

(à suivre)

Vive la France

par *Jean-Baptiste Boulanger*

Il n'y a, pour un coeur français, rien de plus douloureux, dans cette guerre de douleur universelle, que l'immense pitié du royaume temporel qui reste notre patrie, celle de notre sang et de notre âme, de notre souvenir et de notre immortel espoir.

Victime des rivalités impériales qui se disputent son cadavre, jamais la France ne s'est davantage attaché le respect et la reconnaissante prédilection de ses fils que le sort a pu enlever à la maison commune, mais dont la mort ne détruirait pas les liens de nature qui les réunissent dans la même famille de la chair et de l'esprit. En voici le témoignage, que le malheur rend unanime et dont il assure la sincerité: Qui, de nous,salirait la France aujourd'hui, serait le plus misérable des ingrats.

S'il est une vertu qui honore l'homme et qui fasse douter de son égoïsme originel et de son inconstance coutumière, c'est la fidélité, une des rares vertus dont il soit responsable.

Je demande à tous les fils de France la fidélité à la France; je le demande surtout pour l'après-guerre.

S'il est bien français d'aimer la France gratuitement, de se glorifier de son humiliation, ce sera aussi un défaut bien français de se désintéresser plus tard de sa prospérité et de lui reprocher ce qu'on ne pouvait dire sans blasphémer sa divine souffrance. Il est plus facile d'admirer des héros que d'aimer ses frères.

Lorsque la guerre sera finie et que la France rayonnera encore, dissipant les ténèbres de la barbarie, il ne faudra pas oublier qu'un jour nous nous sentîmes grandis par le martyre d'un peuple qui de notre propre destinée. Quand un peuple est aussi grand dans la défaite, il est d'une si princière origine qu'il sera toujours un dangereux honneur de lui appartenir.

La Providence ne nous aura peut-être pas trouvés mûrs pour ces terribles sacrifices; c'est le signe du devoir particulier qu'elle nous réserve dans l'élaboration du monde nouveau.

Serons-nous dignes de participer au grand empire des amitiés françaises; pourrons-nous réclamer à la nouvelle France notre part de l'héritage?

Nous n'avons pas le droit de trahir la promesse de notre passé et le gage de notre avenir: fidèles à la France, nous sommes fidèles à nous-mêmes, et c'est afin que nous vivions, afin que vivent les générations futures dans la lumière de sa pensée, que notre coeur jaillit ce cri de la foi française: Vive la France!

—Le Quartier Latin

Soyons des témoignages

Pas plus que la religion, la nationalité n'est individualiste. Les deux sont une communion. Les deux sont un corps dont nous sommes les membres. Chacun a un rôle à jouer mais ce rôle n'a de sens, n'a de portée que s'il est coordonné à celui que jouent les autres. Faire sa petite vie, se pelotonner dans la dévotion ou dans la patriotisme en s'interdisant toute collaboration avec son prochain, ce n'est être ni témoin du Christ ni témoin de son peuple. Etre canadien-français comme être catholique, c'est parler, agir, se prononcer pour ou contre, affirmer, nier. C'est se garder d'être neutre, d'accepter les injustices, les abus même s'ils ne nous atteignent pas personnellement. En d'autres termes, il faut vivre sa nationalité comme il faut vivre sa religion.

Même si le temps l'a affaibli, dilué, c'est encore du sang français que le nôtre. Tel il est tel il doit rester. On nous reproche d'être provincialistes; c'est indiscutable. Nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir avant d'atteindre à la civilisation de Hollywood ou celle de Moscou. On a peut-être raison de nous reprocher de manquer de sens pratique. Mais si nous n'avions pas été avant tout des idéalistes, en serions-nous plus avancées? Aurions-nous plus de richesses, plus d'influence? Mais même provincialistes, nous sommes de bons citoyens et nous le resterons dans la mesure où nous resterons nous-mêmes, c'est-à-dire où nous ne sacrifierons rien de notre caractère ethnique. Parce que français, sommes-nous moins respectueux des lois? Moins obéissants, moins honnêtes? Avons-nous accumulé des fortunes sur la pauvreté de nos semblables? Avons-nous miné la société en détruisant la famille par le divorce? Avons-nous empoisonné l'opinion par le moyen de la radio et du cinéma? Nous avons commis des fautes mais n'est-il pas vrai que celle que l'on nous reproche le plus est de ne pas avoir, du point de vue religieux et national, "viré de capot"?

Nous ne dédaignons pas les biens de ce monde. Au contraire, nous en voulons notre part moins pour eux-mêmes que pour la sécurité qu'ils nous offrent et l'aide indispensable qu'ils apporteront à notre prolongement. Les Chinois, les Hindous, les nègres, les Juifs de la Palestine peuvent dormir tranquilles. Nous n'emploierons jamais notre puissance à les réduire en esclavage déguisé ou officiel. Nous avons trop souffert de la domination d'autrui pour leur imposer la nôtre.

L'objet auquel nous visons par le moyen des coopératives en est un de salut public. Nous savons qu'elles seules peuvent nous sauver, c'est-à-dire nous garder français et catholiques. Nous reprochera-t-on maintenant d'être trop ratiques?

V. B.

Les journalistes de la presse rurale, en se faisant entendre, cet été, à la radio, vont en profiter pour exalter la petite industrie, glorifier la paysannerie, préconiser le bon provincialisme. Ils feront là, pour tout le pays, une besogne éminemment salutaire, une besogne qui s'imposait.

Pour un ordre personnaliste

par FRANÇOIS HERTEL

Un livre indispensable à tous ceux que préoccupent les problèmes d'un ordre chrétien dans le monde.

Ce volume de 336 pages se vend $1.25 au comptoir et $1.35 par la poste à la librairie "Loisir", 137 N.-Dame, Sudbury.

FIDES

présente le 3ième volume de la collection

"LE MESSAGE FRANÇAIS"

PETAIN

dans ses plus beaux textes

Les harangues reproduites dans ces pages composent un message sain, solide, conforme à la vérité.
Le programme de rénovation spirituelle et matérielle qu'elles proposent devraient inspirer nos coeurs dans la reconstruction nécessaire de notre pays.

Roger VARIN

• •

NUMEROS PARUS

1. Message de Péguy ... $0.25
2. Message de Claudel .. .25
3. Message de Pétain .... .25

Commandez dès maintenant, écrivez, téléphonez, venez à

LIBRAIRIE LOISIRS
82 Beech Sudbury, Ont.

La Librairie "Loisirs"

82, rue Beech Tél. 3-0700

JOURNAUX

LE BAVARD	.05
LA PATRIE	.05
LE PETIT JOURNAL	.05
LE PHOTO JOURNAL	.05
LA BOUSSOLE	.05
L'UNION	.05

REVUES

LA REVUE POPULAIRE	.15
LE FILM	.10
ROMAN POLICIER	.10
LA FAMILLE	.10
AMERIQUE FRANÇAISE	.35
LA NOUVELLE RELEVE	.25
LE MONDE LIBRE	.60
LETTRES FRANÇAISES	.70
L'ACTION NATIONALE	.25
LA REVUE MODERNE	.15
LE RECUEIL	.25
JOVETTE	.25
AUJOURD'HUI	.25
L'OEIL	.10
LE SAMEDI	.10
LA PETITE REVUE	.10
PAYSANNA	.10

Prenez l'habitude de commander vos revues et journaux de la Librairie Loisirs (ajouter pour le port 1c par 10c de commandé).

FIDES

PRESENTE

le deuxième volume dans la collection des

"ETUDES SUR NOTRE MILIEU"

dirigée par M. Esdras Minville

directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales

L'AGRICULTURE

Un fort volume de 556 pages au prix établi pour la collection

$1.50 ($1.65 franco)

Outre les conférences prononcées à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal et dont le texte a été largement amplifié et les sujets approfondis, ce volume comprendra un chapitre inédit et d'une valeur inestimable pour tous les chercheurs, hommes publics, cercles d'études, agronomes, etc.

DOCUMENTATION STATISTIQUE

Un relevé de toutes les statistiques agricoles d'ensemble qui existent relativement à la province de Québec depuis la fondation de la Nouvelle-France.

Un outil incomparable de travail, qui vous épargnera des heures et des heures de recherche et de compilation, et qui vaut à lui seul le prix du volume.

Librairie Loisirs

LA VIE OUVRIERE

Les encycliques sociales

Le mal social

NATIONALISME ET INTERNATIONALISME

"Dans l'ordre des relations internationales, de la même source sortent deux courants rivaux: l'est, d'une part, le nationalisme ou même l'impérialisme économique; de l'autre, non moins funeste et détestable, l'internationalisme ou impérialisme international de l'argent, pour lequel là où est l'avantage, là est la patrie." (Pie XI, Quadragesimo Anno.)

Ce texte de Pie XI, écrit en 1931, constitue une vraie prophétie, une maîtresse analyse de la cause profonde et cachée de la guerre actuelle. Le nationalisme y est prévu deux ans avant l'avènement d'Hitler en Allemagne. La doctrine de la monnaie internationale qui nous est actuellement prêchée avec l'établissement d'un gouvernement international est aussi prévue.

Mais voyons plutôt de quoi il s'agit. La dictature économique est mauvaise; nous nous en sommes rendu compte amplement. Ses conséquences sont destructrices de l'ordre: (a) Le prolétaire est soumis à une dépendance des autres à tel point que sa liberté d'homme elle-même en est détruite; (b) la famille est affaiblie, dispersée et le mariage lui-même avili. C'est le plus formidable assaut contre toute société: pas de famille, pas de société possible; la famille est la première et la plus indispensable de toutes les sociétés dont s'entoure l'homme; (c) les autres sociétés sont amoindries et détruites, jusqu'à l'asservissement de l'Etat lui-même. Ce sont là quelques-unes des conséquences du mal que nous avons rapidement analysées.

Dans la suite des conséquences de cette dictature, il faut arriver à un dénouement. Tout comme le principe de rivalité et de liberté absolue à la cupidité avait détruit la société dans ses domaines familial, industriel, professionnel et civil pour en arriver à la dictature dans l'arène nationale, le même principe devait détruire la société internationale précisément à l'époque où tout le monde parlait de 'société des nations'! Telle fut toujours la manoeuvre de l'Ennemi. Il est menteur et père du mensonge. On parle de société des nations et de fraternité des peuples, et dans le même temps, on les fait rivaux les uns des autres dans le domaine du pain quotidien, dans le domaine économique! La guerre devait fatalement résulter. Aujourd'hui on parle de force internationale pour garder dans l'ordre les peuples bandits. On parle de réduction de la souveraineté nationale et d'un super-état mondial. On parle d'une super-banque mondiale qui gardera la comptabilité de tous les peuples et leur fera les allocations de crédit qu'elle jugera nécessaires, ledit crédit devant servir de base à toute monnaie 'nationale'. Il va sans dire que ces allocations de crédit seront des dettes des nations à cette super-banque mondiale! Comment ne pas penser avec Pie XI: "pour lequel là où est l'avantage, là est la patrie."!

Analysons donc de plus près et plus en détail la distinction que nous a faite le grand Pape sociologue de la division finale dans le dernier degré des conséquences de la dictature économique:

1) L'affranchissement total d'un Etat sur tous les Etats du monde dans le domaine économique, et l'établissement de sa domination pour répondre à la poussée de ses ressortissants qui pourront ainsi se procurer envers et contre tous, toutes les denrées et richesses de toute la terre, selon leurs besoins réels ou imaginaires, parce qu'ils seront devenus les maîtres de la terre. C'est ce que Pie XI appelle impérialisme économique. C'est la force qui dominera, sans considération de la justice et de la charité envers les autres peuples. C'est le nationalisme économique, et il est facile d'y reconnaître la doctrine qui rendit Hitler le maître d'une Allemagne vaincue et appauvrie. Le nationalisme économique arrive quand ceux qui ont acquis le pouvoir dictatorial sur l'économie d'un peuple se servent de cette puissance pour l'unique intérêt de leurs ressortissants, sans souci des autres peuples.

2) La subjugation de tous les Etats du monde à la volonté de ceux qui ont acquis puissance sur un ou sur plusieurs Etats, et qui, à cause des intérêts qu'ils possèdent en divers pays, n'ont de souci ni d'affection pour aucun pays en particulier et ne reconnaissent de fait aucune patrie, et poussent les Etats dont ils sont maîtres à défendre leurs intérêts à eux plutôt que les intérêts de leurs nationaux. Les pays qui furent soumis à l'Etlon-Or sont un exemple de la sorte d'esclavage du pouvoir public que l'on peut prévoir lorsque l'Etat a le malheur de tomber aux mains des internationaux. Toute l'économie nationale devient une fonction des placements-or que veulent bien faire les seigneurs et propriétaires du métal jaune, qui ne sont nullement mandatés pour gouverner. Abondance de l'or veut dire abondance de monnaie nationale et prospérité dans l'industrie et prospérité dans l'industrie et le commerce; rareté de l'or, sur lequel on n'a aucun contrôle veut dire disette de monnaie nationale, stagnation de l'industrie et du commerce. A cette lumière, surveiller les propositions de Keynes en Angleterre (sans or, simple création d'une banque de crédit international, au-dessus de toute souveraineté nationale). Surveiller aussi le projet soumis aux Etats-Unis par Morgenthau, à base d'or, celui-là. Le premier, (Keynes) appellerait la base (le maître) internationale "Unitas". Le deuxième, (Morgenthau) appellerait la base internationale "Bancor". Dans les deux cas, aucun Etat n'aurait de puissance ou de contrôle sur cette institution internationale, qui aurait l'appui d'un gouvernement international bien pourvu de toutes les armes nécessaires pour soumettre un Etat révolté ou 'agresseur'! Comme la porte est toute grande ouverte à la puissance des futurs propriétaires du crédit ou de l'or internationaux! Comme ce sera facile pour eux de ne reconnaître aucune patrie d'être des patriotes 'mondiaux!'

Bien remarquer, avant de pousser plus loin notre analyse, que Pie XI flétrit et dénonce les deux dénouements ultimes de la dictature économique. Il ne fait pas de choix et n'exprime pas de préférence. Tous deux sont funestes et détestables comme la cupidité qui est leur mère. Nous ne pouvons pas en rien attendre de bon.

Paul PRINCE,
Winnipeg, Man.
"La Liberté et le Patriote"

Modernisation de la cuisine

Le maître-plombier à la page doit être capable de donner à ses clients l'aide et les suggestions nécessaires pour moderniser adéquatement une cuisine, et faire les démarches nécessaires pour leur faciliter le financement des réparations qu'il est encore possible d'obtenir de toute succursale de banque ou institution de prêts.

Il y a quelques années, personne ne pouvait se faire à l'idée de recevoir des visiteurs dans une cuisine. Aujourd'hui, c'est bien différent, car la cuisine moderne est devenue pour ainsi dire "le coeur" du logis et on s'étonne de voir combien les invités aiment s'y voir accueillir.

APPARENCE HARMONIEUSE

L'apparence harmonieuse et charmante d'une cuisine moderne, par contraste avec la cuisine d'autrefois, avec sa disposition inconsidérée du poêle, de l'armoire, de l'évier, a largement contribué au succès de plus d'une réception. En fait, de nos jours, selon l'Institut Canadien de Plomberie et Chauffage, les réceptions qui remportent le plus de succès sont celles qui se déroulent dans la cuisine moderne, non pas parce qu'elles sont projetées dans le but d'y être tenues, mais bien parce que le confort, l'attrait et l'intimité de la cuisine moderne font souvent exprimer aux invités le désir d'y passer la soirée.

La nouvelle apparence de la cuisine résulte largement de l'habileté des ingénieurs et dessinateurs en plomberie, qui ont pris les moyens d'améliorer les appareils de plomberie non seulement au point de vue de leur fonctionnement, mais aussi de leur apparence. Les nouveaux attraits de la cuisine moderne comportent notamment les éviers aérodynamiques faits de métal ou de fonte émaillée blanc, jaune, ivoire et vert et que l'on peut se procurer dans une foule de modèles selon les goûts et les besoins particuliers de chacun.

L'EVIER MODERNE

L'évier moderne est un chef d'oeuvre de beauté et de commodité, avec ses nouveaux mécanismes, entre autres: le robinet à bec ajustable; les doubles surfaces d'égouttement; les filtres amovibles, etc.

L'armoire murale faisant ensemble avec l'évier et le poêle, a remplacé l'armoire de bois démodée. Plus de couleurs monotones; plus d'articles divers suspendus à des crochets. De nos jours, une femme peut faire le choix de tout ce qu'il faut pour moderniser sa cuisine, à même des assortiments fabriqués d'avance et comprenant les armoires murales, les cabinets à éviers et les poêles.

Ce sont là des choses que les maîtres-plombiers doivent faire connaître dans le grand public, mais surtout à leurs clients en perspective. Les travaux de modernisation constituent une riche source de revenus pour les maîtres-plombiers qui savent exploiter avec habileté ce champ d'action.

Conseils à ceux qui construisent

Les restrictions sur les matériaux et la rareté de la main-d'oeuvre ont empêché un grand nombre d'entreprendre, cette année, des travaux de construction en dépit du grand besoin de nouveaux logements.

Les constructeurs admettent, toutefois, qu'une grande activité dans le domaine de la construction dispendieuse n'est ni possible ni désirable mais que par contre la petite construction domiciliaire peut et doit progresser, même en temps de guerre, du fait de son économie et de son utilité présente en face du problème du logement.

On recommande donc la construction de petites habitations et les autorités de la construction avisent le public de mettre à profit les observations suivantes.

MANIERE DE PROCEDER

Avant d'acheter des matériaux et après avoir choisi sur option un terrain à bâtir que l'on consulte un architecte ou un entrepreneur pour qu'il fasse les démarches et obtienne les renseignements sur les disponibilités de matériaux et de main-d'oeuvre.

Les personnes qui veulent construire doivent être en mesure d'interchanger les matériaux, car il se peut fort bien qu'une nécessité vienne obliger de les remplacer l'un par l'autre à la suite de la limitation du marché. On aura probablement à faire des substitutions dans le système de chauffage ou de plomberie, mais il est certain qu'on trouvera suffisamment d'accessoires et de matériaux pour la construction projetée.

Une fois assuré des approvisionnements et une fois les commandes placées, l'aspirant propriétaire pourra donner à contrat la construction de sa maison.

Celui-ci doit porter une attention toute spéciale aux détails de la construction et toujours préférer l'utile à l'agréable.

Sault Ste-Marie

Sault-Ste-Marie, (D.N.C.) — M. et Mme E. Dupuis, 40 avenue Glasgow, désirent annoncer les fiançailles de leur fille Ida Mai, à Gnr Anthony E. Amadio, R.C.A., Petawawa, fils de M. et Mme A. Amadio, 283 Quatrième avenue. Le mariage aura lieu bientôt.

Mme L. Dupuis, 368 rue Korah, désire annoncer les fiançailles de sa fille, Marie-Louise, à Louis Lacasse de Blind River. Le mariage aura lieu lundi le 12 juillet.

VA-ET-VIENT

Mme Z. Pichó, 169 rue John, autrefois de Thessalon, et Mlle Marie Rancourt, 333 rue John, sont allées passer quelques jours à Dalton, Ont.

Mme J. Wissell, de 206 rue Cathcart, Sault-Ste-Marie, est revenue aujourd'hui chez elle. Elle était allée passer quelques jours à visiter sa tante, Mme R. Lafrance, à Espanola, Ont.

M. Maxime Lecompte et son fils unique, Robert, visitent actuellement des parents et amis à Montréal.

Récemment avait lieu à Ottawa le mariage du lieutenant W. Pellerin, des côtes de l'ouest, avec Mlle Marguerite Beaudry, d'Ottawa. Ils furent les invités d'honneur à une soirée organisée par leurs amis, dans la salle des Forestiers, rue King. Environ 75 invités étaient présents. La danse fut le passe-temps principal de la soirée. Il y eut aussi du chant en choeur et par des solistes qui étaient Mlle M. Roucy, MM. Raoul Lévesque, Joseph St-Jules, lieutenant W. Pellerin et N. R. Desautels. Tous furent grandement applaudis.

Durant la soirée Mlle Soucy présenta au lieutenant et à Mme Pellerin, au nom des invités présents et absents, une wagonnette à thé, cadeau qui fut très apprécié des nouveaux époux. Un excellent goûter fut servi à la fin de la soirée. Le lieutenant Pellerin et son épouse nous quittaient dimanche le 4 juillet, pour Sudbury, d'où M. Pellerin partira pour rejoindre son poste sur les côtes de l'ouest, tandis que son épouse visitera des amis pendant quelques jours.

Le 28 juin à l'église Ste-Véronique du Sault-Ste-Marie, M. l'abbé L. C. Wittig bénissait le mariage de Mlle Jeanne-Marie Desautels, fille de M. et Mme Albert Desautels, 36 avenue Turner, avec M. Edward Léo Marquette, de 11 rue Pearson, Toronto.

La mariée au bras de son père était ravissante dans une longue robe blanche. Elle portait un voile soutenu par une couronne de roses blanches, et un bouquet de roses "sweetheart".

Mlle Annie Mancini, demoiselle d'honneur, portait une longue robe en "net" rose et des sandales blanches, son bouquet était composé de roses Briarcliffe. M. N. R. Desautels, frère de la mariée, était garçon d'honneur. Après la cérémonie un goûter fut servi au restaurant "Girl in Red". Environ 22 convives étaient présents. Trois frères de la mariée furent dans l'impossibilité d'assister au mariage, René et Ernest en service actif outre-mer, Pierre (Pit) en Nouvelle-Ecosse.

Le soir même, une soirée fut donnée en l'honneur des nouveaux époux. Un très grand nombre de parents et d'amis assistaient. M. et Mme Marquette partirent mercredi le 30 juin pour Toronto où ils demeureront.

Sturgeon Falls

Dans le courant de la semaine dernière, deux agents recruteurs de l'Ami du Peuple, faisaient une tournée d'abonnements à Sturgeon Falls. Ce sont MM. Joseph Thibeault et Edouard DelGuidice. Les résultats, nous sommes fiers de le dire, ont dépassé toute espérance. Tout le mérite en revient au dévouement inlassable de ces deux jeunes gens et aussi à la généreuse réponse que leur ont faite les gens de Sturgeon. Ces derniers ont montré qu'ils savaient apprécier l'oeuvre entreprise par leur journal régional et qu'ils sont disposés à l'encourager en s'abonnant en grand nombre. L'Ami du Peuple adresse à tous un cordial merci. Nos deux agents ont l'intention de faire la tournée de toute la région. Après avoir fait Lavigne, ils passeront par Field, Verner, Cache Bay, Warren, St-Charles, Noëlville, Rutter, Alban. Puis ils se dirigeront vers Chelmsford, Blezard Valley, Hanmer, etc., etc.

Ils comptent que toutes ces paroisses suivront le bel exemple donné par Sturgeon Falls.

Les conséquences politiques de la paix

Par Jacques BAINVILLE

Le livre de Jacques Bainville s'adresse aux milliers de lecteurs soucieux de connaître les principes qui auraient pu épargner au monde le fléau de la guerre. Dans une analyse particulièrement lucide, le célèbre historien se penche sur le Traité de Versailles et montre que les erreurs de ce traité sont directement responsables de la guerre actuelle. C'est le livre d'un prophète et, à ce titre, c'est une oeuvre indispensable à qui s'intéresse aux problèmes de l'après-guerre.

Volume de 250 pages.

Au comptoir $1.25, par la poste $1.35.

En vent à la librairie "Laisire".

Fashion Craft Shops Ltd.

(AUPARAVANT A 102 RUE ELM, EST)

est actuellement installé à

18 rue Elm, est Téléphone 3-0523

Venez visiter notre nouveau magasin

217 RUE KING SUDBURY

J.-R. MARCOTTE

EPICERIES - VIANDES

ENCOURAGEZ VOTRE MARCHAND DU COIN

A VENDRE

Plusieurs gros poêles pour cultivateurs
Garantis en bonne condition
2 Centrifuge de Laval
VOYEZ NOS PRIX

BRUNET ET RATHWELL

TEL. 3-0442 74 RUE BORGIA

Sudbury Sausage Manufacturing Co.

J. PAQUETTE, Propriétaire

Tél. 8-8371 433 Rue Laforest

LA VIE AGRICOLE

Destruction des bêtes à patates

Les bêtes à patates se trouvent déjà dans les champs de pommes de terre avant la levée de la récolte, attendant une occasion de pondre leurs oeufs. Elles pondent ces oeufs en masses jaunâtres sur l'envers des feuilles et dès que quelques-uns de ces paquets d'oeufs ont commencé à éclore, le moment est venu de commencer à pulvériser ou à poudrer immédiatement. Le poison le plus efficace et le meilleur marché de tout est l'arséniate de calcium, dit la Division d'entomologie du Ministère de l'Agriculture. On l'emploie à raison de 1½ à 2 livres dans 40 gallons de bouillie bordelaise (la bouillie se compose de 4 livres de sulfate de cuivre, 4 livres de chaux et 40 gallons d'eau). Si ce poison est employé seul dans de l'eau, alors il faudra ajouter deux à trois livres de chaux hydratée par 40 gallons. Si l'on préfère se servir d'arséniate de plomb ou de vert de Paris, on mettra de 2 à 3 livres d'arséniate ou de ½ à 1 livre de vert de Paris dans chaque baril de 40 gallons de bouillie.

Il y a des planteurs qui préfèrent appliquer le poison sous forme de poudre; à ces derniers, on recommande d'employer une poussière composée d'une partie d'arséniate de calcium pour huit parties de chaux hydratée. Quand on se sert de poudre, il vaut mieux l'appliquer aux premières heures du matin ou tard le soir, quand les tiges sont humides de rosée et que l'air est calme.

Quand on pulvérise les champs de pommes de terre, c'est-à-dire qu'on les arose sous pression, il faut toujours mélanger le poison avec la bouillie bordelaise parce que la bouillie repousse également les attaques des autres insectes nuisibles, comme les puces de terre et les cicadelles. Deux ou trois applications de bouillie bordelaise par saison devraient donner une protection suffisante contre tous les insectes, à condition que ces applications soient faites à fond et au moment où les insectes commencent leurs dégâts. Il faut avoir soin en pulvérisant de recouvrir aussi bien l'endroit que l'envers des feuilles, et toujours mettre une abondance de bouillie. La quantité de bouillie à employer doit être d'au moins 50 à 70 gallons par acre quand les plantes sont petites, et de 100 à 120 gallons quand elles sont entièrement développées.

Le trèfle rouge

Il est d'abord important de bien choisir le champ ou la parcelle sur laquelle on désire faire de la graine. Ce champ ou cette parcelle doit être aussi propre que possible, c'est-à-dire sans mauvaises herbes. Il n'est pas nécessaire que le trèfle soit très dense; ce ne sont pas toujours les champs où le trèfle est le plus dense qui donnent le meilleur rendement en graine.

Il est surtout important de faire une première coupe hâtive. La récolte peut être utilisée comme foin et de préférence comme ensilage.

Si on fait du foin avec cette première coupe, on devra prendre les moyens nécessaires pour que la récolte ne demeure pas trop longtemps sur le champ en veillottes ou en andins; un long séjour sur le champ retardera le regain à l'endroit des veillottes ou des andins et diminuera sûrement le rendement de la deuxième coupe.

Inutile de se cacher les difficultés de faire sécher une récolte de trèbe à cette période de l'année, surtout si les pluies sont fréquentes et si nous n'avons pas de grandes chaleurs. Il vaut la peine tout de même deconserver cette première coupe, car elle fournit un fourrage de première qualité. Actuellement, dans plusieurs régions le trèfle est assez avancé pour faire une première coupe, et la semaine prochaine, on pourra faucher à peu près partout.

A l'oeuvre donc pour une plus grande production de graine de trèfle. Ce qui importe dans le moment, c'est de faire la première coupe pour obtenir à l'automne une graine plus propre et de meilleure couleur.

Produisons d'abord pour nos propres besoins. Que tous ceux qui le peuvent et qui ont plus d'expérience dans cette production produisent aussi pour le marché d'exportation; ils y trouveront un profit assuré.

Blanchissages des bâtiments

Voici deux recettes modèles pour la préparation de lait de chaux pour les bâtiments de la ferme: 1) Dans un grand baquet propre, mettez 1 boisseau de chaux en mottes, et délitez cette chaux avec de l'eau bouillante, en la recouvrant pour garder la vapeur qui se dégage. Coulez le liquide à travers un tamis à mailles fines, ajoutez-y trois livres de sulfate de zinc commercial, 1 livre d'alun et 2 livres de sel commun; faites dissoudre l'alum et le sel au préalable dans de l'eau chaude. 2) Délitez ½ boisseau de chaux en mottes avec de l'eau bouillante, dans un baril; filtrez et ajoutez 1-1¢ de boisseau de sel dissous dans de l'eau tiède 3 livres ½ de farine délayée en pâte claire avec de l'eau bouillante, et ¼ de livre de colle dissoute dans de l'eau chaude. On recommande d'appliquer ce blanc pendant qu'il est chaud.

Voici d'autre part une recette recommandée par la Station expérimentale fédérale de Scott, Saskatchewan pour faie un blanc de chaux désinfectant. Faites dissoudre 50 livres de chaux dans huit gallons d'eau bouillante; ajoutez six gallons d'eau chaude dans laquelle vous avez fait dissoudre dix livres d'alum et 1 livre de sel. Ajoutez une livre de ciment par trois gallons, graduellement, et brassez bien. Au lieu de la lessive, on peut se servir d'une pinte de créosote, mais la lessive est préférable si l'on veut avoir une couleur blanche. On trouvera d'autres recettes de laits de chaux et de peinture à l'eau froide dans la circulaire "Laits de chaux", que l'on peut se procurer sur demande adressée au Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

"Histoire de France"

par *Jacques Bainville*
de l'Académie Française

Jacques Bainville écrit dans sa préface:

"L'auteur de ce livre commencera par une confession. Quand il était au collège, il n'aimait pas beaucoup l'Histoire. Elle lui inspirait de l'ennui. Et quand le goût lui en est venu plus tard, il s'est rendu compte d'une chose: c'est qu'il répugnait à la narration des faits alignés, les uns au bout des autres. On ne lui avait jamais dit, ou bien on ne lui avait dit que d'une manière convenue et insuffisante, pourquoi les peuples faisaient des guerres et des révolutions, pourquoi les hommes se battaient, se tuaient, se réconciliaient. L'histoire était un tissu de drames sans suite, une mêlée, un chaos où l'intelligence ne discernait rien.

"En écrivant cette Histoire de France, nous nous sommes efforcés de montrer comment les choses s'étaient produites, quelles conséquences en étaient résultées, pourquoi à tel moment, telle décision avait été prise plutôt que telle autre.

"Nous avons tâché de maintenir une juste proportion entre les époques et, pour la plus récente, puisque cette histoire va jusqu'à nos jours, de dégager les grandes lignes que l'avenir, peut-être, retiendra.

Cette "Histoire de France" doit figurer dans toutes les bibliothèques. C'est un ouvrage à consulter, à lire et à conserver. C'est un livre indispensable aux éducateurs et aux étudiants, et c'est un volume dont tout homme instruit a besoin.

En vente à la librairie "Loisirs", 82 rue Beech, Sudbury.

Un ouvrage de 608 pages, en deux tomes, $2.50.

Faites lire
l'Ami du Peuple

L'AMI DU PEUPLE
82 BEECH, SUDBURY

Ci-inclus ..... pour abonnement
ou réabonnement de ..... au
journal "L'Ami du Peuple"
Nom .....
Adresse .....
(un an $2.00 — 6 mois $1.25)

Marchons ensemble à la victoire.....

Aux Ontariens qui veulent que leur province fasse la plus grande contribution possible à l'effort de guerre . . . qui sont surtout anxieux de savoir ce qui se fera après la guerre, la C.C.F. dit:

"Marchons ensemble pendant la guerre et surtout après".

"Supportons le moral de nos hommes outre-mer en leur donnant notre support entier".

"Supportons le moral des nôtres outre-mer en leur assurant qu'à leur retour après la guerre, le travail et la sécurité les attend."

La C.C.F. a à coeur les problèmes du travail et de l'agriculture si importants à notre effort de guerre. A ceux-ci de même qu'à la santé publique, au problème du logement, il apporte des réformes vigoureuses.

Des centaines de mille ontariens ont souffert de la crise et craignent de la voir se répéter dans l'après-guerre. Il faut empêcher une nouvelle crise. Seule la C.C.F. apporte un programme clair, précis et constructif qui l'éloignera.

La popularité grandissante de la C.C.F., telle que rapportée par l'enquête Gallup, montre qu'un nombre de plus en plus grand de personnes se tournent vers la C.C.F. comme au seul remède pour résoudre les problèmes d'aujourd'hui. Une autre annonce démontrera les points du programme de la C.C.F.

Des hommes et des femmes de première valeur ont déjà été nommés dans la plupart des comtés d'Ontario et la liste s'allonge constamment. Avec Edward B. Joliffe, comme chef provincial, ces hommes et ces femmes sont prêts à former un gouvernement et à introduire une nouvelle ère de prospérité dans Ontario.

La C.C.F. dépend sur le travail et sur les dollars du peuple. Elle a absolument besoin de votre travail et de vos dollars. Si vous voulez aider, écrivez à W. P. Stephen, 198, rue Dell, Sudbury.

Marchons ensemble vers un meilleur effort de guerre . . . surtout vers des meilleures conditions de vie pour après la guerre.

LES ELEMENTS D'UNE POLITIQUE SAINE

Jamais la C.C.F. n'a voulu que les fermes appartenant à des particuliers ne passent aux mains du gouvernement.
Le manifeste de Régina en 1933, proclamait fermement: "Nous acceptons la ferme de la famille comme la base de la production agricole du pays. Plusieurs fois, cette politique a été répétée. Il est absolument faux de prétendre le contraire.
La C.C.F. d'Ontario a organisé des conférences agricoles où l'on s'est entendu sur un programme qui a été présenté et adopté à l'unanimité par la convention en 1942.
Ces principaux points sont:

1. **Les prix tenus au pair pour assurer au fermier un revenu raisonnable pour ses produits.**
2. **Renseignements aux fermiers sur les sortes et les quantités de produits qu'on aura besoin, avec vente assurée si les avis sont suivis.**
3. **Nationalisation des marchés et des organes de distribution pour éliminer l'exploitation par les monopoles.**
4. **Réorganisation des commissions de prix et de marché pour assurer une représentation raisonnable aux fermiers et aux consommateurs.**
5. **Réorganisation sur la façon de classifier les produits.**
6. **La distribution du lait à être considérée comme utilité publique.**
7. **Encouragement, avec aide financière, pour former des coopératives de production et de consommation.**
8. **Chance égale au point de vue éducation aux gens de la campagne comme à ceux de la ville.**

Cette politique parle par elle-même. Le gouvernement libéral s'y oppose. Le colonel Drew n'oserait jamais l'accepter.
Notre tâche—et la vôtre—est d'élire un gouvernement qui promet d'appliquer ce programme en faveur de l'agriculture.
Il y a longtemps que le fermier a un système qui l'étouffe. La C.C.F. lui donne la chance d'obtenir un système nouveau, bienfaiteur!

VOTEZ C.C.F.

Lettre d'Ottawa

(suite de la première page)

Le ministre de la Justice a dit certainement de grosses vérités à la députation anglo-canadienne dans les passages de son discours où il parla d'un drapeau national, d'un hymne national, du caractère biethnique officiel du pays, du bilinguisme de la Confédération, de l'injustice du mode actuel de revision de la carte électorale. Les Anglo-Canadiens en ont été profondément blessés, même les ministres du cabinet King. Il y a, dans ces parties du discours de M. St-Laurent, des passages que l'on citera plus tard. Le leader de l'Opposition s'est attaqué à l'opportunité de traiter ces points lors du bill à l'étude. La critique doit plutôt porter sur la manière d'avoir présenté ces idées. Le discours est très mal composé. La logique et l'ordre y manque. Or, la première loi d'un bon discours, c'est la clarté de l'ordonnance des idées. Cette clarté faisait défaut.

Mais au fond, à en juger, par ce que certaine presse anglo-canadienne, a écrit, ce que les Anglo-Canadiens n'ont pas aimé dans ces parties du discours de M. St-Laurent, c'est le fond des idées elles-mêmes exprimées, qui constituaient une condamnation de la manière dont les Anglo-Canadians envisagent ces mêmes problèmes.

A COTE DE LA QUESTION

Quant à la suspension du remaniement de la carte, électorale, la preuve de M. St-Laurent est pauvre. Il a très bien démontré que la loi constitutionnelle favorise l'Ontario, au détriment du Québec et de certaines provinces de l'Ouest. Mais le bill ne portait pas sur la revision de la loi constitutionnelle. Ce qu'il fallait décider, c'était de savoir si, en raison de la guerre, il valait mieux en suspendre temporairement l'application. D'après la loi actuelle, Ontario a trop de représentants en proportion de sa population, le Québec pas assez. La revision de la carte électorale, sans modifier cette loi, n'aurait pas rendu pleinement justice au Québec, mais l'injustice eût été encore moins grande de remanier la carte que d'en suspendre la revision. Avec l'argumentation de M. St-Laurent, il ne faudrait jamais reviser la carte électorale, tant que l'on n'établira point un mode plus juste de revision que le présent, sous prétexte de ne pas perpétuer une injustice. Curieux de raisonnement.

La loi constitutionnelle actuelle est imparfaite, nous le concédons. Mais suspendre la revision de la carte électorale constitue une injustice encore plus grande que l'application de cette loi imparfaite pour le Québec. Il y avait à choisir entre une mesure de justice plus grande et une mesure de justice moins grande. M. St-Laurent prétend qu'il faut accepter la mesure moins grande de justice, parce que la loi ne donne pas pleinement justice à tous les intéressés. S'il fallait maintenant suspendre l'application de toutes les lois imparfaites, sous prétexte qu'elles ne donnent pas pleinement justice à tout le monde, ce serait mettre au rancart tout l'ordre juridique. C'est l'attitude sophistique de M. St-Laurent.

REACTION POLITIQUE EN ONTARIO

M. St-Laurent a prononcé un discours qui ne fait pas l'affaire du parti libéral fédéral. Quand le ministre de la Justice se leva, le premier ministre venait à peine de rabrouer M. Lacroix, député de Québec-Montmorency, pour lui poser des questions au sujet d'un drapeau national. M. King prétendait qu'il ne fallait pas parler, en temps de guerre, de questions contentieuses. M. St-Laurent passa outre. Il dit ce qu'il pensait de ces propres questions. Ainsi que nous l'avons dit, la députation libérale anglo-canadienne, à partir des ministres, est fort mécontente du discours du ministre de la Justice. Ce discours arrivait pendant l'ouverture de la campagne électorale provinciale d'Ontario. Dans les cercles politiques, on redoute qu'on exploite ce discours contre les libéraux au cours de la campagne. Ce discours pourrait coûter quelques sièges aux libéraux en Ontario.

Le Windsor Star écrit que M. St-Laurent, en prétendant que l'Ontario devrait avoir huit députés fédéraux de moins, a fourni au col. Drew et à ses amis un argument qu'ils ne négligeront pas d'exploiter. Ce discours, juge-t-il, est provoquant. Il est certain que M. King, s'il eût été ministre de la justice, n'aurait pas procédé de la même façon. M. St-Laurent ne s'est pas préoccupé des intérêts politiques du parti libéral fédéral. Il a parlé pour le Québec. Même s'il ne s'est pas exprimé comme nous l'aurions voulu, même si son discours nous a paru mal agencé, ce n'est pas nous qui le blâmerons d'avoir dit carrément leur fait à nos compatriotes anglo-canadiens sur maints points. Si tous les ministres canadiens français parlaient, comme cela, une couple de fois par session, de même que tous les députés libéraux de langue française, les choses iraient beaucoup mieux.

LE QUEBEC S'AGITE

La suspension du remaniement de la carte électorale est très mal vue dans le Québec. Le Devoir, quotidien de Montréal, conseille de protester jusqu'au parlement anglais contre cette mesure. Il suggère une pétition monstre ou de grandes assemblées populaires. "Côte à côte, écrit M. Omer Héroux, l'on devrait voir marcher les chefs de tous les partis, puisque tous se sont unis dans la protestation du Québec. Toutes les organisations se donnant la main, il devrait être facile d'obtenir rapidement, soit sous forme de pétition, soit sous forme de manifestations de masse, un résultat qui ferait réfléchir,—à Londres, et même à Ottawa. Qui prendra la tête du mouvement?"

Le monde sportif

par CONRAD FORTIN

Oscar Clouthier est probablement un des meilleurs lanceurs dans le circuit Nickel Belt cette année mais on peut aussi le qualifier le plus malchanceux. Oscar qui pilote le club Open Pit avec assez de succès jusqu'à date, a subi deux revers, la semaine dernière, qui ont certainement influencé le classement de son équipe. L'Open Pit succomba d'abord aux mains de Murphy Paint par un pointage de 7 à 6. Au cours de cette joute. Clouthier éventa 11 frappeurs, n'accorda que six coups sûrs au club mais les huit erreurs de ses gars assurèrent un triomphe au Murphy Paint. Puis, vendredi dernier, l'Open Pit eut de la difficulté à frapper les lancers de Bill Duchin du Frood qui ne leur accorda que cinq coups sûrs; comme résultat, les Tigres remportèrent la victoire, 2 à 1. Mais ce qu'il y a de plus malheureux dans l'engagement c'est que notre ami Oscar Clouthier, comme Bill Duchin, ne donna que cinq coups sûrs aux Tigres et en éventa près d'une dizaine. Pour la deuxième fois consécutive, Oscar recevait du faible support de ses copains. Malgré ces deux défaites, nous estimons que Clouthier est un excellent lanceur; il sait placer ses lancers très habilement, un facteur qui lui permettra d'enrégistrer d'autres victoires.

* *

ICI ET LA DANS LE CIRCUIT NICKEL BELT

Le club Frood de baseball a un ministre luthérien dans son alignement... Nous parlons de Alvin Bactz qui réussit un coup sûr dans la joute Frood-Falconbridge la semaine dernière... Au sujet de cette partie, Maurice Vaillancourt n'accorda que six coups sûrs aux Falcons et dut accepter la défaite...Le Murphy Paint manque de bons voltigeurs. Invitation à tous les bons joueurs de ce département de s'approcher des directeurs de l'équipe avant le 15 juillet... Nous admirons le style original du reporter sportif affilié au Sudbury Star mais nous préférons l'exactitude des faits... Quelques erreurs se sont glissées dans les rapports des joutes de balle-molle la semaine dernière...

* *

DANS LES MAJEURES

Rip Sewell a gagné sa douzième victoire au monticule pour le Pittsburgh, la semaine dernière. Il n'a subi que deux défaites.

* *

Stan Musial, voltigeur des Cardinaux, a fait beaucoup de progrès au bâton dernièrement. Stan mène les frappeurs de la ligue Nationale avec une moyenne d'environ .300.

* *

Un autre frappeur qui se maintient dans la classe des "cogneurs" est Dick Wake field du Détroit de la ligue Américaine. On se souvient que les Tigres ont déjà payé $45,000 pour obtenir ses services.

* *

Les Royaux de l'Internationale perdent du terrain dans la course au championnat. Ils ont terminé la semaine dernière avec une moyenne de .500, c'est-à-dire 40 victoires contre 40 défaites. Ce n'est pas un record impressionnant pour le club "ferme" des Brooklyn Dodgers.

* *

Après avoir été absent de l'alignement du Cleveland pendant un mois, Mel Harder, lanceur de l'équipe, retournera au monticule sous peu. Harder s'était fracturé une cheville à la fin du mois de mai.

St-Charles

St-Charles, (D.N.C.) — M. et Mme Lorenzo Labelle rendaient visite à M. et Mme Patrice Gour ces jours derniers.

M. et Mme Hector Robidoux ainsi que M. et Mme Lionel Lafontaine, de Sudbury, visitaient M. et Mme Edouard Lafontaine dimanche dernier.

Mlle Rosanna Brisson, de Sudbury, rendait visite à ses parents M. et Mme Absalon Brisson, en fin de semaine.

Mlles Camillia et Estelle Lapointe, de Sudbury, passent quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Camille Lapointe.

Mlle Lucille Lemieux est de retour chez elle pour le temps des vacances.

M. Fernand Fortin, soldat, était de passage chez ses parents la semaine dernière.

Mlle Béatrice Laporte, de Sudbury, était de passage dans notre paroisse ces jours derniers.

M. Rodolphe Lemieux, de Témiscamingue, passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Domina Lemieux.

Mlle Lina Tessier, de Burwash, est de retour chez ses parents pour un repos.

M. Hector Laforge, de la R.C.A.F., visitait sa famille ainsi que des parents et amis la semaine dernière.

Mlles Cécile et Aline Lapointe, de Sudbury, passent quelque temps chez leurs parents.

MM. Hector, Roland et Aimé St-Louis, de Sudbury, étaient de passage chez des parents dimanche dernier.

Mlle Corinne Chèvrefils est de retour chez sa mère pour y passer les vacances.

Mlles Yvette et Georgette Schryer, de Sudbury, visitent actuellement des parents et amis ici.

M. Maurice Rivet, soldat, passe quelques jours chez ses parents.

Mlle Florence Paquette, de Témiscamingue est de passage chez M. et Mme Domina Lemieux.

Rév. Soeur St-Albert de la Purification, de Eastview, était de passage chez ses parents, M. et Mme Arthur Turcot, ainsi que M. et Mme Albert Chèvrefils. Celle-ci nous quitte pour Ottawa et pour le trajet, Mme Edouard Bennette l'accompagne.

M. Alphonse Branconnier, père, est frappé de paralysie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Urbain Chrétien était de passage à Sudbury ces jours derniers.

Rév. Soeur Ste-Lucienne nous a quittés pour passer les vacances à Nicolet.

Dimanche soir à notre salle paroissiale eut lieu un bingo, organisé par plusieurs personnes dévouées. Il y eut plusieurs amusements, ainsi que du chant et de la musique. La soirée se termina dans la nuit avancée, et tous se quittaient enchantés de leur soirée.

Sturgeon Falls

Sturgeon Falls—Dernièrement, en l'église du Sacré-Coeur, décorée de pivoines et de verdure, M. l'abbé Auguste Vaillancourt a béni le mariage de Mlle Julienne Rochon, g.m.c., fille de M. et Mme Wilfrid Rochon avec M. Chester McGregor, fils de M. et Mme Laurent McGregor. Au cours de la messe, un programme de chant fut exécuté. Mlle Cécile Rochon chanta "l'Ave Maria" de Franz Schubert, Mlle Thérèse Rochon chanta "Panis Aneglicus", Mlle Colette Michaud interpréta sur le violon la "Cavatine" de Raff. M. Gaëtan Rochon chanta la "crainte et l'amour", Mlles Antoinette Paiement et Thérèse Serré touchaient l'orgue.

La mariée qui était accompagnée de son père, portait une robe de dentelle turquoise modèle Schiaparelli, New-York, avec jupe ample formant mouvement de traîne; son voile de tulle illusion semi-long était maintenu sous un béguin en dentelle. Sa coiffure était à la huluberlu. Elle tenait une gerbe de roses. M. McGregor servait de témoin à son fils.

Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée, où les salons étaient décorés de fleurs d'orangers. Les nouveaux époux partirent ensuite pour Montréal et les Laurentides. Mme McGregor portait pour voyager un costume champagne, une touffe de roses "American Beauty" au corsage, un béret creation "ory-kelly" et accessoires bruns et une parure de kolinskis. M. et Mme McGregor éliront domicile à Sturgeon Falls.

M. et Mme J.-A. Serré annoncent le prochain mariage de leur fille Irène à M. Georges Cloutier, d'Ottawa.

Mlle Rolande Blais, P.H.N., de Timmins, est en visite pour les vacances chez sa mère, Mme A. Blais.

Mme Louis Théoret a reçu dernièrement en l'honneur de Mlle Julienne Rochon à un thé. On présenta à la future mariée un bouquet de corsage et une magnifique table à café. Mmes J.-W. Rochon et J. Audette servaient le thé.

M. et Mme Joseph J. Smith passent leurs vacances à leur camp d'été sur le lac Nipissing.

Lundi, à sept heures, eut lieu, en l'église du Sacré-Coeur, le mariage de Mlle Lise Bellefeuille à M. Omer Maisonneuve.

J.-E. LACOURCIERE
AVOCAT
10 ELM, E. SUDBURY
TEL.: 8-8221

FIDES
présente
COMMENT AIMER POUR ETRE HEUREUX
par A.-M. COUVREUR
* Un livre d'actualité sur le sujet le plus ancien
* Une façon neuve de parler de l'amour
* Pour ceux qui croient savoir
* Pour ceux qui ne savent pas encore...
Au comptoir: $0.60
Par la poste $0.65
Commandez dès maintenant, écrivez, téléphonez, venez à
Librairie Loisirs

Vous ne connaissez par la revue "Mes Fiches"? Demandez un numéro spécimen gratuit.

Même si on dit vous aimer plus qu'hier et moins que demain, le problème reste toujours de faire la preuve.

FIDES
présente le 6e tract de la collection
"QUESTIONS SOCIALES"
Bases d'une cité heureuse

On trouvera, dans ce tract, les "boussoles indestructibles et infaillibles" d'après lesquelles nous devons nous guider dans l'élaboration du nouvel ordre social à instaurer d'abord dans la famille puis jusque dans la vie internationale.

La doctrine contenue dans ces tracts est présentée sous la forme d'un dialogue ou d'un cercle d'étude populaire qui en rend la lecture très intéressante.

Déjà parus:
No 1—Bonheur et travail
No 2—Libéralisme économique
No 3—Socialisme et communisme
No 4—Bases d'une cité heureuse.
Prix: $0.10 l'unité, $1.00 la douzaine, (par la poste $1.15)
L'abonnement personnel (10 numéros) $1.00
LIBRAIRIE LOISIRS

Service de Beauté
CHEZ COLETTE
Tél. 5-5748 316 Draper

SAM C. LECLAIR
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
81-83 Beech St. Sudbury
TEL. 3-1471
JOUR ET NUIT

Nickel Tire Service
Propriétaire: Gérard Boulet
VULCANISATION DES PNEUS ET CHAMBRES A AIR
TEL. 3-0108 Res. 6-6132
26 rue Beech

LEPAGE
Article de Fumeur
Journaux
CHOIX DE TABAC CANADIEN
46½ Borgia - Tél. 5-5291
Sudbury

MELODY MUSIC SHOP
QUELQUES DISQUES
ON A PAS TOUJOURS VINGT ANS
A MINUIT SUR LA PLAGE (Jean Clément)
COMMENT OUBLIER
J'AI PEUR DE REVER (Jean Sablon)
LA VALSE DU VILLAGE
ALLEZ LUI DIRE QUE JE L'AIME (Jean Sablon)
Commande par la poste — Liste sur demande
5 rue Durham Nord SUDBURY

SI VOUS ETES DECIDES A RECHERCHER LA MEILLEURE MARCHANDISE, A DES PRIX D'ECONOMIE, PASSEZ OU TELEPHONEZ A
L'EPICERIE CARLOAD
45 RUE ELM - 5-5659
300 RUE WHITTAKER 6-6114
RUE NOTRE DAME
VIANDE DE QUALITE
EPICERIES
TEL. 5-5623

SUCRE GRANULE	5 lbs 40¢
JUS de Tomates "Silver Ribbon"	bte 20 oz. 10¢
FLOCONS de MAIS "Post"	2 pqts 15¢
TOMATES Première Qualité	2 btes 28 oz. 27¢
LAIT Meadow Gold	bte 16 oz. 9¢
FARINE Mayle Leaf	sac 7 lbs 25¢
DOMESTIC SHORTENING	lb 19¢